



BUE 100

**Communautés  
européennes**

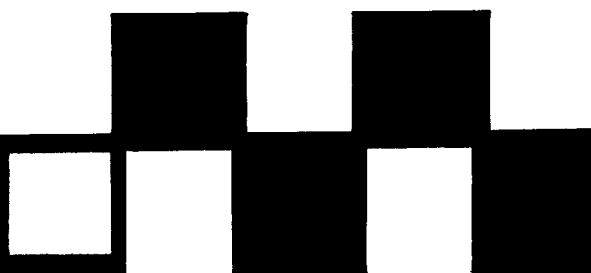
Commission

**Direction  
générale  
des affaires  
économiques  
et financières**

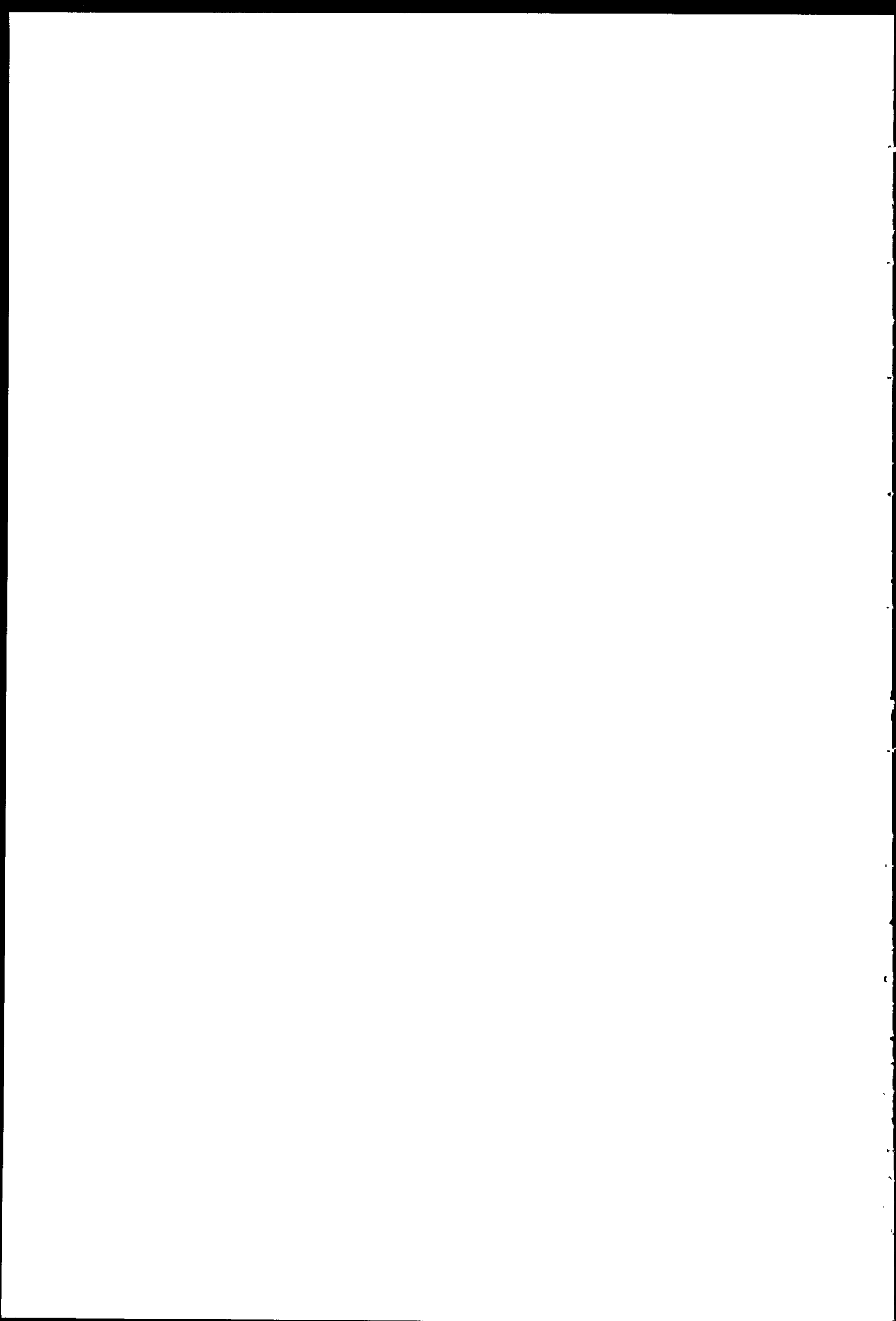
**Principes et méthodes  
des enquêtes de conjoncture  
harmonisées  
dans la Communauté**

Novembre

**1967**



Nouvelle édition



## ADDENDUM

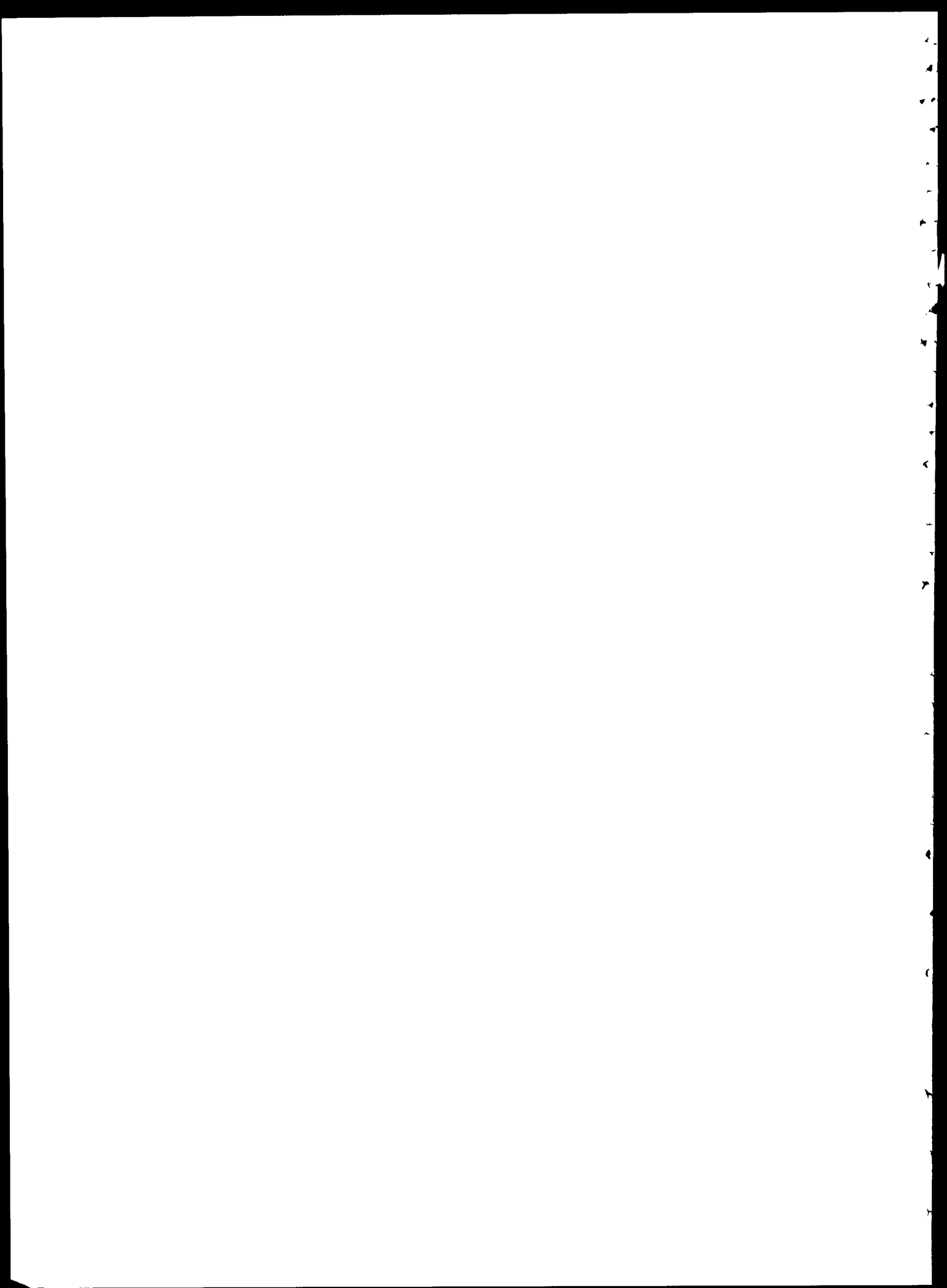
Cette nouvelle édition des «Principes et méthodes des enquêtes de conjoncture harmonisées dans la Communauté» remplace le n° 3/1967 du rapport quadrimestriel sur les «Résultats des enquêtes de conjoncture auprès des chefs d'entreprise de la Communauté».

Diese neue Ausgabe der »Grundsätze und Verfahren der einheitlichen Konjunkturbefragung in der Gemeinschaft« ersetzt den Bericht Nr. 3/1967 über die »Ergebnisse der Konjunkturbefragung bei den Unternehmern in der Gemeinschaft«.

Questa nuova edizione dei «Principi e metodi delle inchieste congiunturali armonizzate nelle Comunità» sostituisce il rapporto quadrimestrale n. 3/1967 sui «Risultati delle inchieste congiunturali effettuate presso gli imprenditori della Comunità».

Deze nieuwe uitgave van «Grondslagen en methoden van de conjunctuurenquêtes in de Gemeenschap» vervangt de derde aflevering 1967 van het «Verslag over de resultaten van de Conjunctuurenquêtes bij het bedrijfsleven in de Gemeenschap».

This new edition of "The harmonized business surveys in the Community: Principles and methods" replaces n° 3/1967 of the four-monthly "Report of the results of the business surveys carried out among heads of enterprises in the Community".



**COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES**

**PRINCIPES ET MÉTHODES  
des enquêtes de conjoncture harmonisées  
dans la Communauté**

Nouvelle édition

**NOVEMBRE 1967**

## Sommaire

	<i>Page</i>
Introduction	3
Principes généraux	5
Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie	7
L'enquête de conjoncture sur les investissements	11
Enquête mensuelle de conjoncture dans la construction	16
Annexe I: Correspondance entre la nomenclature des industries établies dans les Communautés européennes (NICE) et la nomenclature de l'enquête de conjoncture CEE	17
Annexe II: Produits retenus dans les divers pays pour l'enquête de conjoncture CEE	23
Annexe III: Correspondance entre la classification statistique et tarifaire pour le commerce international (CST) et la nomenclature de l'enquête de conjoncture CEE	35

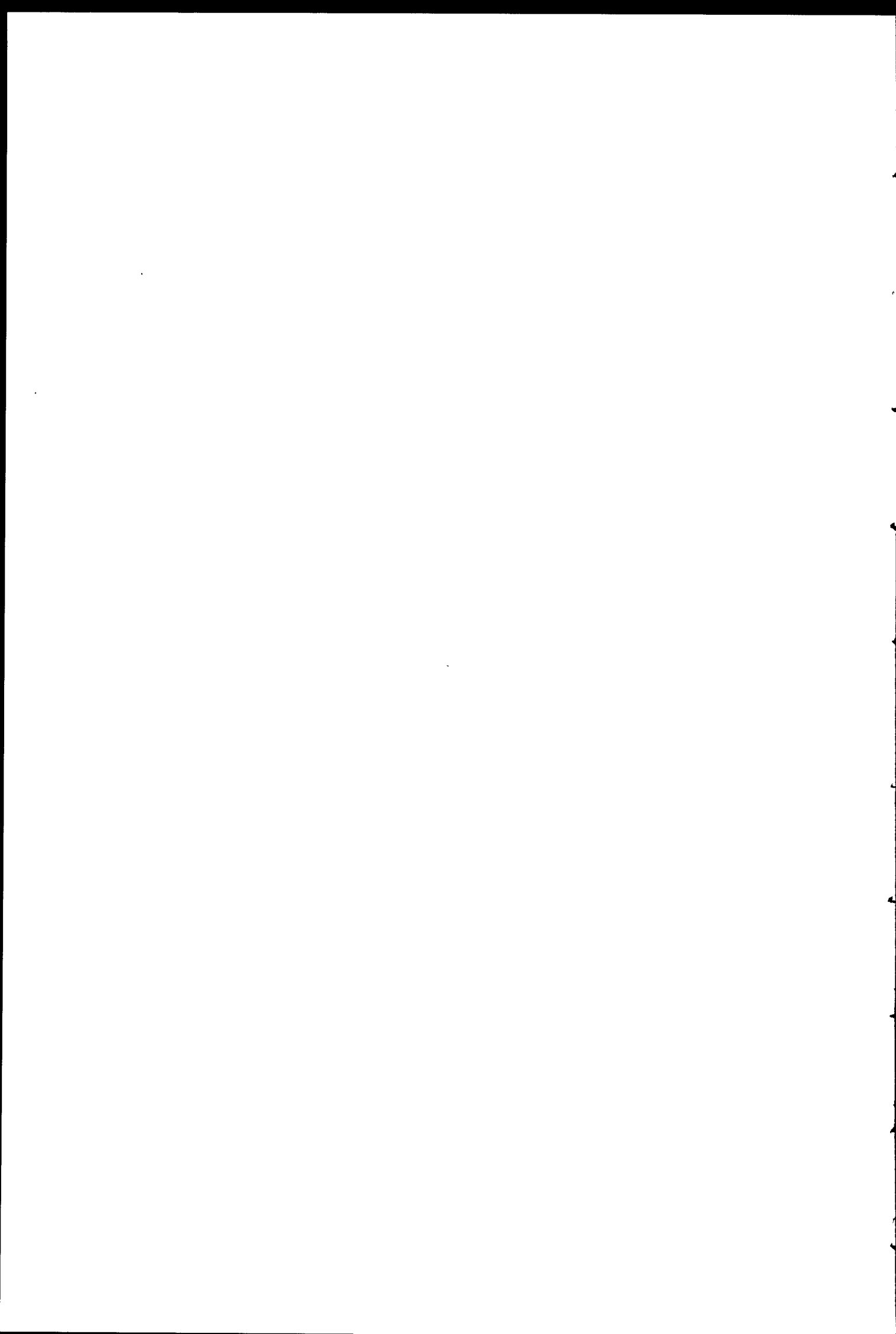
## Introduction

*Les progrès marqués d'une manière continue par les divers processus d'intégration économique entre les pays membres s'accompagnent d'un renforcement de la coordination des politiques conjoncturelles et, partant, du perfectionnement dans un cadre communautaire des instruments d'analyse de la conjoncture.*

*Les industriels, et notamment la plupart de leurs fédérations, souhaitent disposer d'informations par branche couvrant l'ensemble de la Communauté, afin de pouvoir suivre l'évolution de la demande et de l'activité des entreprises dans chaque pays et dans chaque secteur.*

*Dès les premiers mois de 1961, la Commission s'est employée à créer, en collaboration avec les services officiels et les instituts de conjoncture des Etats membres, un système harmonisé d'enquête de conjoncture auprès des chefs d'entreprise, sur la base de définitions et de méthodes comparables dans tous les pays. Puis ont été introduites successivement une enquête de conjoncture sur les investissements et une enquête de conjoncture mensuelle dans le secteur de la construction. Des études sont actuellement en cours pour lancer une enquête auprès des consommateurs dans la Communauté.*

*Des publications précédentes ont déjà été consacrées à la description des principes et des méthodes des différentes enquêtes communes. En raison des changements survenus, il est apparu nécessaire d'effectuer une mise à jour et de présenter une nouvelle brochure.*





## Principes généraux

L'enquête de conjoncture est une des techniques les plus appropriées pour l'analyse des situations conjoncturelles et la prévision à court terme. Le futur économique est en partie modelé par le jeu des décisions individuelles; or ces décisions sont largement fonction de l'image que se fait l'agent économique de la situation présente et des perspectives d'évolution. Ce sont ces deux aspects de jugement et de décision que l'enquête de conjoncture s'efforce de saisir, là même où ils sont formés.

Les enquêtes de conjoncture peuvent s'adresser à plusieurs types d'agents économiques et essentiellement aux chefs d'entreprise et aux consommateurs. Les chefs d'entreprise sont interrogés sur les tendances présentes de l'activité, commandes, stocks, production, prix, investissements etc., ainsi que sur les perspectives de ces mêmes variables. Les questions peuvent concerner l'entreprise elle-même ou bien refléter l'opinion du dirigeant de la firme sur la situation d'un secteur ou de l'économie dans son ensemble. Pour les ménages, le questionnaire porte sur les achats et les perspectives d'achat d'un certain nombre de biens, sur l'évolution passée et future des revenus, sur les habitudes d'épargne etc. Les enquêtes ont toujours un caractère bénévole et non obligatoire et les réponses sont le plus souvent enregistrées sous forme de tendance et non sous forme de grandeur chiffrée.

### Particularités

— L'enquête de conjoncture permet d'obtenir directement des informations ex ante alors que, par les autres méthodes, de telles données ne peuvent être élaborées qu'indirectement, en effectuant des extrapolations à partir des résultats du passé.

— L'entrepreneur ou le chef de ménage peut remplir le questionnaire rapidement, puisqu'il n'est pas obligé de donner une estimation précise. Pour la même raison, le dépouillement des résultats peut s'effectuer

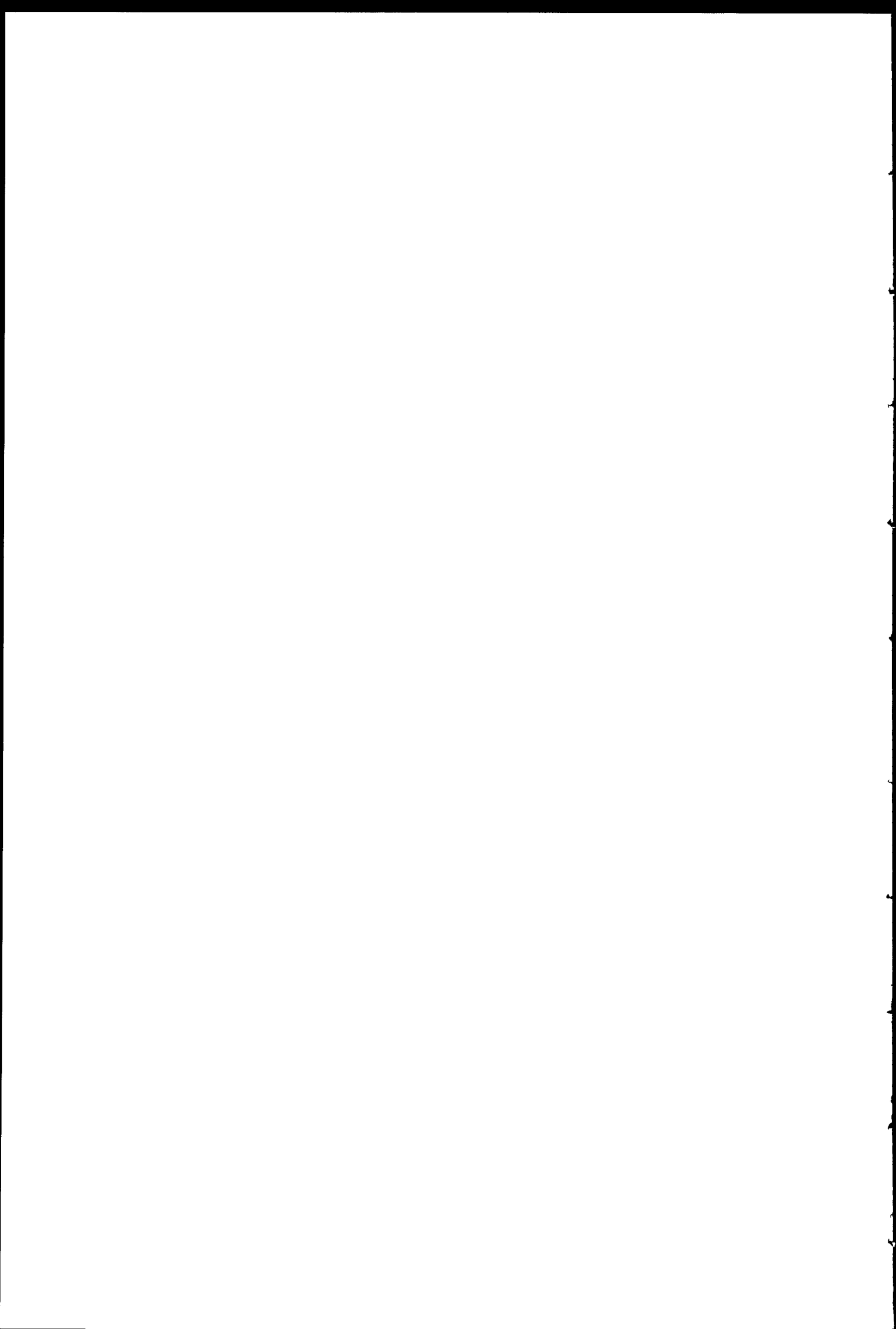
dans des délais extrêmement brefs. L'enquête de conjoncture fournit donc des informations « fraîches », qui facilitent un diagnostic rapide de la situation conjoncturelle.

— La nature qualitative des questions permet d'obtenir des renseignements sur des variables dont les estimations chiffrées se révèlent difficiles, voire impossibles, soit que le calcul exact demande des efforts laborieux qui ne peuvent être répétés qu'à intervalles très longs, soit que la variable sorte du domaine du mesurable. L'enquête de conjoncture comble une lacune de l'enquête statistique.

### Interprétation des résultats

Du fait même de son caractère qualitatif, l'enquête de conjoncture donne des résultats qu'il n'est possible d'interpréter qu'en les soumettant à une analyse approfondie. D'une part, les jugements personnels exprimés sur la tendance actuelle présentent un caractère subjectif et peuvent donc déformer involontairement la réalité, quel qu'ait pu être le souci de précision et d'exactitude de la personne qui a rempli le questionnaire. D'autre part, les anticipations, surtout lorsqu'elles portent sur un horizon assez lointain, doivent généralement être considérées, non comme des décisions fermes, mais le plus souvent comme des intentions; elles reflètent la réaction de la personne interrogée à l'environnement économique futur, tel qu'elle se le représente aujourd'hui.

Les facteurs subjectifs inhérents à ce type d'enquête doivent être interprétés à l'aide d'études portant sur la comparaison et l'analyse d'un grand nombre d'enquêtes successives. Enfin les résultats des enquêtes de conjoncture prennent toute leur signification quand ils sont replacés et intégrés, avec toutes les autres informations disponibles, dans le modèle utilisé, implicitement ou explicitement, pour l'étude de la conjoncture.



## Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie

### Introduction

Depuis plusieurs années, dans les différents pays de la Communauté, des enquêtes de conjoncture étaient effectuées, soit par des organismes gouvernementaux, soit par des instituts privés. Si le but de ces enquêtes était semblable — obtenir rapidement des observations récentes sur la situation présente et la tendance probable de l'évolution future — la conception, la méthode et l'organisation différaient très sensiblement d'un pays à l'autre.

Après discussion, avec les experts des divers instituts, d'un projet élaboré par la direction générale des affaires économiques et financières de la Commission de la CEE, un programme commun a été mis au point; il constituait le cadre initial de l'enquête, étant entendu qu'après une certaine période de mise en route et d'expérimentation, des améliorations pourraient y être apportées.

Au début de l'année 1962, le programme commun d'enquête de conjoncture est entré dans sa phase de réalisation pratique. Il est exécuté en république fédérale d'Allemagne par l'Ifo-Institut für Wirtschaftsforschung, en France par l'Institut national de la statistique et des études économiques, en Italie par l'Istituto nazionale per lo studio della congiuntura, en Belgique par la Banque nationale de Belgique et au Luxembourg par le Service central de la statistique et des études économiques.

Aux Pays-Bas, bien que les experts néerlandais aient également approuvé les modalités techniques du programme commun, l'enquête de conjoncture nationale n'y a pas encore été intégrée. Cette situation est en partie due à la réserve exprimée par les chefs d'entreprise néerlandais pour le compte desquels le Centraal bureau voor de statistiek effectue l'enquête;

en effet, les fédérations d'industrie désiraient préserver le caractère confidentiel des résultats par secteurs fournis par l'enquête, tant vis-à-vis de leurs collègues des mêmes branches dans les autres pays membres que vis-à-vis d'autres branches même dans leur propre pays.

Depuis 1962, le programme s'est considérablement développé: le champ de l'enquête a été élargi, de nouvelles questions introduites, la représentativité sans cesse améliorée et la nomenclature considérablement détaillée.

### Champ de l'enquête

L'enquête s'effectue actuellement dans tous les secteurs, à l'exception des industries extractives et alimentaires et, sauf évidemment dans ces deux dernières branches, toutes les entreprises industrielles de la Communauté peuvent y participer. L'échantillon n'est pas constitué sur la base d'un tirage aléatoire, puisque la participation est bénévole et non limitée. Le nombre de réponses dans l'ensemble de la Communauté s'élève à environ 13 000, leur répartition entre les divers pays membres étant principalement fonction de la distribution géographique des entreprises ainsi que de leur degré de concentration suivant les secteurs. Le nombre et l'importance des firmes sont suffisants pour que les résultats obtenus soient représentatifs, tant pour l'industrie dans son ensemble que pour les secteurs particuliers. En effet, d'une part, la quasi-totalité des grandes entreprises de la Communauté participent à l'enquête, sans que soient négligées pour autant les petites et moyennes entreprises; d'autre part, les résultats primaires sont redressés de façon à tenir compte de la structure de l'industrie.

### Périodicité et calendrier

L'enquête s'effectue à un rythme mensuel. Cette cadence rapide a été préférée à un rythme trimestriel ou quadrimestriel. Elle permet en effet d'assurer une mise à jour constante des informations et, en fournissant un plus grand nombre de données, d'obtenir, grâce à cette continuité, une assurance plus grande dans la détection des tendances.

Afin d'assurer ce caractère de rapidité, un calendrier précis a été fixé, qui est respecté tous les mois:

1. Premiers jours du mois (ou derniers jours du mois précédent): envoi des questionnaires aux participants par les instituts;
2. Jusqu'aux environs du 10 du mois: retour aux instituts des questionnaires remplis;
3. Entre le 10 et le 20 du mois: contrôle interne des réponses et dépouillement mécanographique par les instituts;
4. Avant le 22 du mois: transmission à la Commission des résultats par secteurs, élaborés par les instituts;
5. Du 22 au 30 du mois: agrégation des résultats nationaux au niveau de la Communauté, confection et impression des brochures présentant les résultats;
6. A la fin du mois: expédition de ces brochures aux instituts, pour transmission aux chefs d'entreprise participants.

### Questionnaire

Le questionnaire utilisé dans l'enquête de conjoncture CEE répond à trois préoccupations essentielles.

1. Faire appel au jugement du chef d'entreprise: aucune question sur l'évolution passée n'est posée; il est apparu, en effet, qu'une appréciation de l'entrepreneur sur l'état de son carnet de commandes ou de ses stocks de produits finis fournissait, mieux qu'une simple constatation, la tendance probable de l'évolution future, compte tenu de l'environnement économique;
2. Eliminer les facteurs saisonniers et accidentels, d'une part, en demandant à l'entrepreneur, pour chaque question posée, de ne pas tenir compte des variations purement saisonnières et, d'autre part, en faisant porter les perspectives de production et de prix sur une période de trois à quatre mois;
3. Assurer la rapidité de l'enquête et ne pas compliquer la tâche du répondant: le questionnaire est simple, il comporte cinq questions mensuelles et un certain nombre de questions supplémentaires dont la fréquence est moins grande.

### Questions mensuelles

1. Considérez-vous que, compte tenu de la saison, votre carnet de commandes total est actuellement:

- élevé
- normal
- faible?

(Pour les entreprises qui n'ont pas de carnets de commandes, jugement sur le niveau de la demande).

2. Considérez-vous que, compte tenu de la saison, votre carnet de commandes en provenance de l'étranger est actuellement:
  - élevé
  - normal
  - faible?

(Pour les entreprises qui n'ont pas de carnet de commandes en provenance de l'étranger, jugement sur le niveau de la demande étrangère).
3. Considérez-vous que, compte tenu de la saison, vos stocks de produits finis sont actuellement:
  - supérieurs à la normale
  - normaux
  - inférieurs à la normale
  - pas de stocks de produits finis?
4. Estimez-vous qu'au cours des prochains mois (3-4 mois) la tendance de la production dans votre entreprise sera, abstraction faite des variations saisonnières:
  - à l'augmentation
  - à la stabilité
  - à la diminution?
5. Estimez-vous qu'au cours des prochains mois (3-4 mois), vos prix de vente vont:
  - augmenter
  - rester stables
  - diminuer?

### Questions supplémentaires

6. Notre activité de production est actuellement gênée par les obstacles suivants:
  - insuffisance de la demande
  - manque de main-d'œuvre
  - insuffisance d'équipement.

Notre activité de production n'est pas gênée. (Cette question est posée trois fois par an: fin janvier, fin mai et fin octobre).
7. Compte tenu de notre carnet de commandes actuel et de l'évolution probable des commandes au cours des douze prochains mois, nous considérons que notre capacité présente
  - n'est pas suffisante
  - est suffisante
  - est plus suffisante.

(Cette question est posée trois fois par an: fin janvier, fin mai et fin octobre).
8. Au rythme de production actuel et dans des conditions normales notre carnet de commandes ou notre plan de production nous assure une activité pour une durée d'environ . . . mois  
(Question posée 4 fois par an: fin mars, fin juin, fin septembre et fin décembre).

9. Estimez-vous qu'au cours des prochains mois (3-4 mois) l'effectif ouvrier sera:
- accru
  - inchangé
  - réduit.
- (Question posée deux fois par an: fin mai et fin octobre).
10. La position concurrentielle de notre entreprise sur les marchés des pays de la Communauté économique européenne au cours des douze derniers mois
- s'est améliorée
  - est restée inchangée
  - s'est détériorée
  - pas d'exportations.
- (Cette question est posée une fois par an: fin avril).
- Si la situation concurrentielle s'est détériorée, veuillez en préciser les raisons principales:
- prix de vente comparés à ceux de vos concurrents et/ou droits de douane
  - modalités de vente (délais de livraison, service après vente etc.)
  - difficultés administratives.
- (Cette question est posée une fois par an: fin avril).
11. La position concurrentielle de notre entreprise sur les marchés extérieurs autres que ceux des pays de la Communauté économique européenne au cours des douze derniers mois
- s'est améliorée
  - est restée inchangée
  - s'est détériorée
  - pas d'exportations.
- Si la situation concurrentielle s'est détériorée, veuillez en préciser les raisons principales:
- prix de vente comparés à ceux de vos concurrents et/ou droits de douane
  - modalités de vente (délais de livraison, service après vente etc.)
  - difficultés administratives.
- (Cette question est posée une fois par an: fin avril).

### Classification

L'enquête couvre toutes les industries, à l'exception des industries extractives et alimentaires, qui ont été provisoirement exclues, car il n'était pas possible, pour ces secteurs, d'obtenir des résultats comparables d'un pays à l'autre.

L'ensemble de l'industrie ainsi défini a été divisé en 24 groupes et 29 sous-groupes, correspondant aux classifications généralement utilisées pour l'analyse économique ainsi qu'à la structure des fédérations d'industrie dans la plupart des pays membres. Afin que les résultats utilisés soient comparables d'un pays à l'autre et puissent être également confrontés avec d'autres données statistiques, les différents groupes de la nomenclature utilisée pour l'enquête

de conjoncture ont été définis à partir de la nomenclature des industries établies dans les Communautés européennes (NICE). La correspondance exacte entre ces deux nomenclatures est fournie en annexe I. Il convient de remarquer toutefois que les questionnaires envoyés aux industriels se réfèrent en réalité à des produits, une même firme peut ainsi répondre pour plusieurs produits. L'annexe II donne pour chaque pays la liste des produits couverts par l'enquête et leur regroupement dans le cadre de la nomenclature utilisée.

### Nomenclature utilisée pour l'enquête de conjoncture CEE

1. Industrie textile (bonneterie exclue)
  - 1a) laine
  - 1b) coton
  - 1c) autres
2. Habillement et bonneterie
  - 2a) bonneterie
  - 2b) habillement
3. Cuir et chaussures
  - 3a) production de cuir
  - 3b) chaussures
  - 3c) autres
4. Bois et liège
5. Meuble
6. Production et transformation du papier
  - 6a) production du papier
  - 6b) transformation du papier
7. Imprimerie
8. Transformation de matières plastiques
9. Industrie chimique
  - 9a) produits chimiques de base
  - 9b) produits chimiques pour l'industrie et l'agriculture
  - 9c) produits chimiques de consommation
10. Pétrole
11. Matériaux de construction, céramique, verre
  - 11a) matériaux de construction, céramique pour le bâtiment et l'industrie, verre plat
  - 11b) céramique fine et verre creux
12. Sidérurgie
13. Première transformation des métaux ferreux
14. Articles métalliques de consommation (y compris cycles et motocycles)
  - 14a) cycles et motocycles
  - 14b) autres
15. Matériel d'équipement général
16. Machines non électriques d'équipement
  - 16a) machines agricoles
  - 16b) machines-outils
  - 16c) moteurs, compresseurs, pompes
  - 16d) machines textiles
  - 16e) autres
17. Appareils électroménagers, radio, télévision
18. Construction électrique d'équipement
19. Industrie automobile
  - 19a) voitures de tourisme
  - 19b) véhicules utilitaires
  - 19c) autres

- 20. Construction navale et aéronautique, matériel ferroviaire
  - 20a) construction navale
  - 20b) autres
- 21. Mécanique de précision, optique, horlogerie
  - 21a) instruments de précision
  - 21b) photographie, lunetterie, horlogerie
- A Production de fibres artificielles et synthétiques
- B Caoutchouc
- C Industrie des métaux non ferreux

La division des groupes principaux en sous-groupes permet de fournir aux chefs d'entreprise des informations plus fines. Trois groupes particuliers A, B et C ont été créés; ils correspondent à des secteurs, constitués dans quelques pays d'un nombre restreint d'entreprises importantes, pour lesquels la diffusion des résultats par pays risquerait de dévoiler la position de certaines entreprises. Pour ces groupes sont seuls présentés, même aux entrepreneurs, les résultats pour l'ensemble de la Communauté.

Etant donné l'importance de la demande dans l'évolution conjoncturelle, il est d'un grand intérêt de pouvoir séparer dans l'analyse les différentes productions suivant leur destination, d'autant plus que cette analyse est généralement faite dans le cadre de la comptabilité nationale. Il a donc été décidé de ventiler les résultats par produits obtenus dans un premier stade par les instituts, en trois grands groupes: biens d'investissement, biens de consommation, biens intermédiaires. De plus, à l'intérieur de ce dernier groupe, une distinction est opérée entre produits intermédiaires principalement destinés à la production de biens d'investissement, principalement destinés à la production de biens de consommation et sans destination précise.

Pour pouvoir réaliser cette ventilation, une classification a été élaborée à partir des nomenclatures nationales (voir annexe II). La mise en œuvre de cette classification nécessite toutefois un assez long travail préparatoire, notamment en ce qui concerne les méthodes de dépouillement des questionnaires et l'élaboration d'un programme mécanographique nouveau qui puisse permettre d'effectuer les calculs rétrospectifs sur les enquêtes déjà réalisées; il a donc été décidé d'opérer, à titre transitoire, un classement à partir des branches et non des produits élémentaires; il est certain qu'un tel procédé comporte des inconvénients, les branches recouvrant en effet des produits à destinations diverses. Toutefois, les erreurs commises restent d'un ordre de grandeur acceptable au moins dans cette phase préliminaire.

Ce regroupement par branches est présenté ci-dessous.

#### *Regroupement des secteurs de l'enquête de conjoncture par destination économique*

##### **I. Biens de consommation**

- I a) Non durables:
  - 2 Habillement et bonneterie
  - 3 b Chaussures
  - 3 c Cuir et chaussures : autres
  - 9 c Produits chimiques de consommation

- I b) Durables:
  - 5 Meuble
  - 11 b Céramique fine et verre creux
  - 14 Articles métalliques de consommation
  - 17 Appareils électroménagers, radio, télévision
  - 19 a Voitures de tourisme
  - 21 b Photographie, lunetterie, horlogerie

##### **II. Biens d'investissement**

- II a) Construction
  - 11 a Matériaux de construction
- II b) Equipement
  - 15 Matériel d'équipement général
  - 16 Machines non électriques d'équipement
  - 18 Construction électrique d'équipement
  - 19 b Véhicules utilitaires
  - 20 Construction navale et aéronautique, matériel ferroviaire
  - 21 a Instruments de précision

##### **II. Biens intermédiaires**

- 1 Industrie textile
- 3 a Production de cuir
- 4 Bois et liège
- 6 Production et transformation du papier
- 7 Imprimerie
- 8 Transformation de matières plastiques
- 9 a Produits chimiques de base
- 9 b Produits chimiques pour l'industrie et l'agriculture
- 10 Pétrole
- 12 Sidérurgie
- 13 Première transformation des métaux ferreux
- 19 c Industrie automobile : autres
- A Production de fibres artificielles et synthétiques
- B Caoutchouc
- C Industrie des métaux non ferreux

##### **Pondération**

Pour déterminer les résultats globaux d'un secteur, d'un groupe de secteurs ou d'un pays, les réponses élémentaires ne peuvent pas être simplement additionnées, car les firmes et les secteurs n'ont pas tous les mêmes dimensions. Il faut donc, dans l'agrégation des résultats, attribuer selon l'importance de l'entreprise ou du secteur un poids plus ou moins grand à la réponse élémentaire. Cette pondération a lieu à chacun des échelons du calcul. Du stade du questionnaire à celui de la branche, le coefficient de pondération utilisé est une caractéristique globale de l'entreprise (en règle générale le chiffre d'affaires), sauf pour les réponses relatives au carnet de commandes étrangères, pondérées par le chiffre d'affaires à l'exportation; puis ces données par secteur sont pondérées par les valeurs ajoutées dans le cas général et à l'aide des statistiques du commerce extérieur pour les données sur le carnet de commandes étrangères et la position concurrentielle. Ainsi sont obtenus, pour chaque pays, les résultats relatifs à l'ensemble de l'industrie.

Une fois obtenus les résultats par pays, les données concernant la Communauté sont calculées pour l'ensemble de l'industrie et pour chaque secteur particulier. Malgré l'absence des résultats des Pays-Bas, l'agrégation au niveau de la Communauté des réponses par pays a été systématiquement effectuée. Il faut d'ailleurs noter que la contribution indus-

trielle totale des cinq pays participants représente plus de 90 % de l'ensemble de la Communauté.

— Pour l'ensemble de l'industrie, la pondération de chaque pays est, soit la valeur ajoutée des industries retenues, exprimée en unité de compte commune <sup>(1)</sup>, soit le montant global des exportations.

Pour les secteurs, en ce qui concerne la question relative au carnet de commandes étrangères, les statistiques du commerce extérieur ont fourni un système de pondération à la fois cohérent et exact, établi à partir des chiffres par produit du commerce extérieur publiés dans le cadre de la nomenclature CST à cinq chiffres par l'Office statistique des Communautés européennes. La correspondance entre cette nomenclature et la nomenclature de l'enquête de conjoncture est fournie en annexe III. Afin d'éviter des fluctuations accidentelles, les données ont été relevées pour les trois années consécutives les plus récentes. Pour les autres questions, le facteur de pondération utilisé est la valeur ajoutée. Les données par pays ont été confrontées afin d'obtenir un système de pondération homogène qui donne en même temps des résultats satisfaisants du point de vue de la comparabilité.

#### Diffusion des résultats

La diffusion des résultats s'effectue sous deux formes: d'une part, distribution de brochures aux entrepreneurs participant à l'enquête, d'autre part, publication par la Commission d'un certain nombre de résultats généraux.

Le secret des informations primaires données par les chefs d'entreprise est assuré dans tous les cas. La participation est confidentielle, seuls les instituts organisant les enquêtes disposent des listes des participants. Le secret des réponses individuelles est rigoureusement respecté, tant par les modalités parti-

culières d'organisation que par le fait que les renseignements individuels se fondent dans les résultats globaux, seuls communiqués à la Commission et seuls diffusés.

Pour la diffusion aux entrepreneurs, les brochures présentent, sous forme de tableaux et de graphiques, les résultats de l'enquête pour l'ensemble de l'industrie et pour les groupes et sous-groupes. Les données sont fournies pour les cinq pays membres participants et pour la Communauté économique européenne. Ces brochures sont distribuées gratuitement et exclusivement aux chefs d'entreprise participants. Chacun d'entre eux a donc tous les mois à sa disposition les tableaux de résultats, qui lui permettent de confronter sa propre position à celle des entrepreneurs de son secteur et de l'ensemble de l'industrie, tant pour son propre pays que pour les autres pays participants et la Communauté. Ainsi se trouve réalisé l'échange réciproque d'informations, qui constitue à la fois l'un des objectifs et l'un des ferments de cette enquête.

Par ailleurs, les services de la Commission publient régulièrement trois fois par an des commentaires sur les résultats des enquêtes les plus récentes. De plus, tous les mois des données globales sont présentées dans les graphiques et notes rapides sur la conjoncture dans la Communauté. Dans le cadre de ces deux publications, les résultats par secteurs ne sont fournis qu'au niveau de la Communauté, en raison des réserves exprimées par les industriels belges pour une publication par secteur au niveau des pays.

<sup>(1)</sup> Pour convertir la valeur ajoutée globale exprimée en monnaie nationale en une unité de compte commune on a adopté les taux de change officiels. Il ne s'agit évidemment pas de la meilleure fonction de passage; toutefois, étant donné le degré croissant d'intégration des économies, l'harmonisation des systèmes et le développement des échanges, ses inconvénients s'amenuisent. De plus, aucun taux d'équivalence correspondant à l'ensemble des industries étudié et fondé sur des données suffisamment représentatives n'était disponible

## L'enquête de conjoncture sur les investissements

### Introduction

Comme pour l'enquête mensuelle, la confrontation des enquêtes sur les investissements dans les différents pays membres fit apparaître un certain manque d'homogénéité, tant dans la conception d'ensemble que dans les dates auxquelles les enquêtes étaient effectuées. Il existait, soit des enquêtes importantes avec un grand nombre de questions, fournissant des informations non seulement sur le montant prévu des investissements mais aussi sur des sujets annexes comme les sources de financement ou les motifs d'investissement, soit des enquêtes restreintes ne concernant presque exclusivement que les montants. En France et en république fédérale d'Allemagne, les deux types d'enquêtes étaient utilisés conjointement, une grande enquête prenant place

dans les premiers mois de l'année et des enquêtes légères en été et à l'automne. En Italie, au contraire, il s'agissait d'une seule enquête restreinte réalisée en fin d'année, tandis qu'en Belgique deux enquêtes d'importance moyenne étaient effectuées, l'une fin janvier, l'autre fin juillet. Aux Pays-Bas a lieu, dans le courant de janvier, une seule enquête très développée. En dépit de ces nombreuses divergences qui portaient également sur les périodes couvertes et sur la nature des questions posées, un cadre commun a pu être adopté par les instituts participant déjà à l'enquête mensuelle, mais ici non plus un accord n'a pu être trouvé avec les entrepreneurs néerlandais et le Bureau central de statistique.

ERGEBNISSE DER GRUPPE  
RÉSULTATS DU GROUPE  
RISULTATI DEL GRUPPO  
RESULTATEN VAN DE GROEP

0

GESAMTE INDUSTRIE  
ENSEMBLE DE L'INDUSTRIE  
INDUSTRIA IN COMPLESSO  
TOTALE INDUSTRIE

	1967 M**	1*			2*			3*			4*			5*			6*		7*	8*	9*
		VIII	IX	X	VIII	IX	X	VIII	IX	X	VIII	IX	X	VIII	IX	X	V	V	IX	V	
B.R. Deutschland	+	4	4	4	10	10	10	24	21	18	19	15	14	2	4	7	1	45	44	2	
	=	48	52	55	59	61	63	72	73	78	73	77	77	85	88	80	2	52	55	82	
	-	48	44	41	31	29	27	4	6	4	8	8	9	13	8	13	3	1	1	16	
	S	-44	-40	-37	-21	-19	-17	+20	+15	+14	+11	+7	+5	-11	-4	-6	4	0	+43	-14	
France	+	7	7	8	8	10	16	25	24	28	19	22	19	17	18	19	1				
	=	51	51	51	51	50	49	70	71	67	65	65	66	73	74	72	2				
	-	42	42	41	41	40	35	5	5	5	16	13	15	10	8	9	3				
	S	-35	-35	-33	-33	-30	-19	+20	+19	+23	+3	+9	+4	+7	+10	+10	4				
Italia	+	9	10	9	8	9	10	16	24	23	22	19	17	14	13	12	1	61	26	12	
	=	67	64	65	56	55	52	76	73	73	65	70	72	76	75	76	2	61	68	78	
	-	24	26	26	36	36	38	8	3	4	13	11	11	10	12	12	3	8	6	10	
	S	-15	-16	-17	-28	-27	-28	+8	+21	+19	+9	+8	+6	+4	+1	0	4	13	+20	+2	
Nederland	+																				
	=																				
	-																				
	S																				
Belgique België	+	6	8	8	4	6	6	21	23	20	15	18	14	11	12	16	1	0	39	7	
	=	53	51	50	52	49	50	70	69	71	64	61	62	78	73	68	2	76	56	2,8	
	-	41	41	42	44	45	44	9	8	9	21	21	24	11	15	16	3	2	5	21	
	S	-35	-33	-34	-40	-39	-38	+12	+15	+11	-6	-3	-10	0	-3	0	4	5	+34	-14	
Luxembourg	+	0	3	1	0	3	0	12	11	3	3	3	4	3	73	1	1	0	7	2	
	=	86	83	92	89	86	87	85	85	96	92	93	92	85	16	87	2	89	91	1,7	
	-	14	14	7	11	11	13	3	4	1	5	4	4	12	11	12	3	8	2	95	
	S	-14	-11	-6	-11	-8	-13	+9	+7	+2	-2	-1	0	-9	-62	-11	4	0	+5	-1	
EWG-CEE-EEG	+	6	6	6	8	9	10	23	23	22	19	18	16	9	11	12	1				
	=	52	54	56	57	57	58	71	72	73	69	71	72	80	80	76	2				
	-	42	40	38	35	34	32	6	5	5	12	11	12	11	9	12	3				
	S	-36	-34	-32	-27	-25	-22	+17	+18	+17	+7	+7	+4	-2	-2	0	4				

\* Fragen :

1. Ges Auftragsbestand
2. Bestand an Auslandsaufträgen
3. Fertigwarenlager
4. Produktionserwartungen
5. Preiserwartungen
6. Produktionstätigkeit
7. Produktionskapazität
8. Gesicherte Produktionsdauer (in Mon)
9. Erwartungen über die Beschäftigung

\*\* M = Monat

\* Questions :

1. Carnet de commandes total
2. Carnet de commandes étrangères
3. Stocks de produits finis
4. Perspectives de production
5. Perspectives de prix
6. Activité de production
7. Capacité de production
8. Durée de production assurée (en mois)
9. Tendance des effectifs

\*\* M = Mois

\* Questioni :

1. Portafoglio ordini complessivo
2. Portafoglio ordini dall'estero
3. Giacenze di prodotti finiti
4. Previsioni sulla produzione
5. Previsioni sui prezzi
6. Attività di produzione
7. Capacità di produzione
8. Periodo assicurato di produz (in mesi)
9. Previsioni sull'occupazione

\*\* M = Mese

\* Vragen :

1. Totale orderbestand
2. Buitenlandse orderbestand
3. Voorraad eindproducten
4. Productieverwachtingen
5. Prijsverwachtingen
6. Voortgang van de productie
7. Productiecapaciteit
8. Verzekerde activiteitsduur (in maanden)
9. Verwacht van de personeelsbezetting

\*\* M = Maand



mois à chaque chef d'entreprise participant

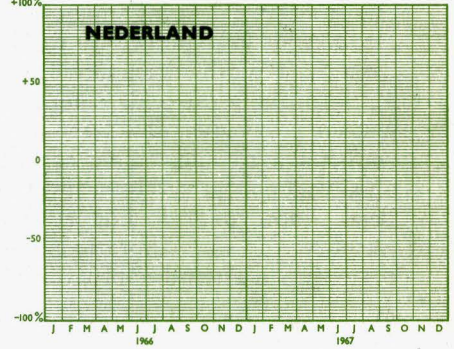
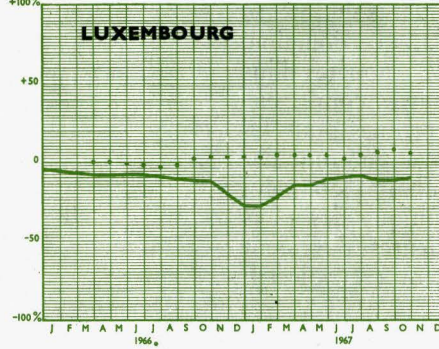
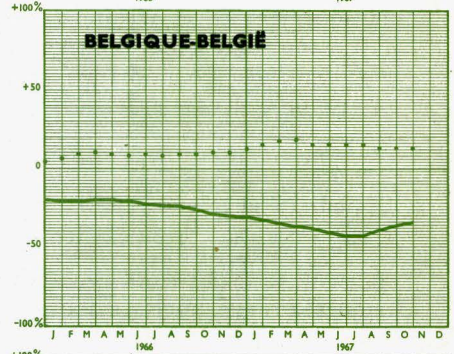
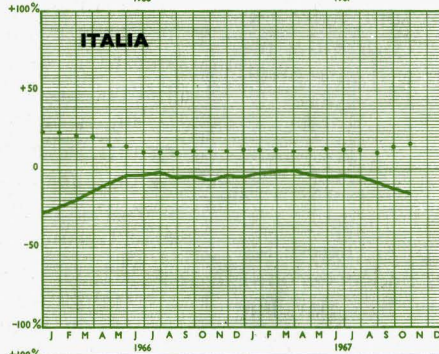
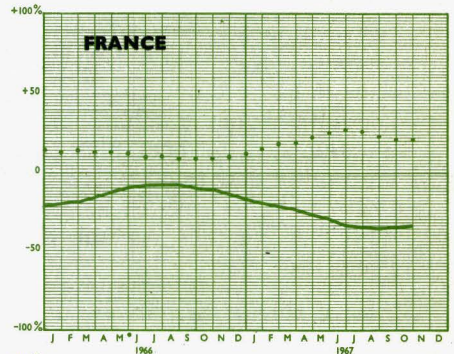
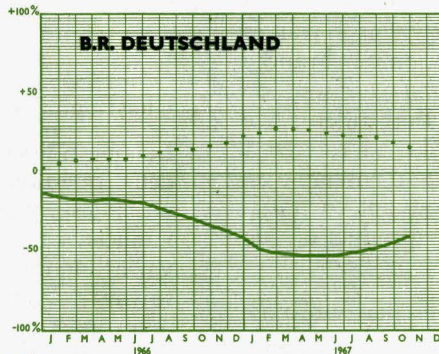
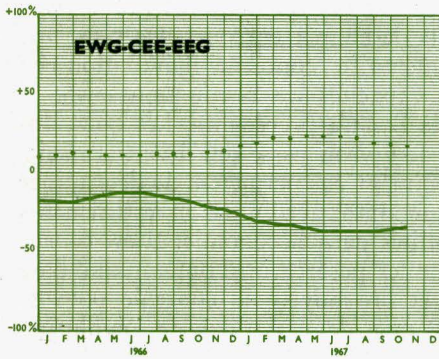
BEURTEILUNG DER GESAMTEN AUFTRAGSBESTÄNDE UND DER FERTIGWARENLAGER

APPRECIATION DU CARNET DE COMMANDES TOTAL ET DES STOCKS DE PRODUITS FINIS

GIUDIZIO SUL PORTAFOGLIO ORDINI COMPLESSIVO E LE GIACENZE DI PRODOTTI FINITI

BEOORDELING VAN HET TOTALE ORDERBESTAND EN VAN DE VOORRAAD EINDPRODUKTEN

Gleitende Dreimonatsdurchschnitte der Salden aus den positiven und negativen Meldungen  
 Moyenne mobile sur trois mois des différences entre les réponses positives et négatives  
 Media mobili trimestrali delle differenze fra le risposte positive e negative  
 Voortschrijdende driemaandsgemiddelden der saldi van positieve en negatieve antwoorden



— Auftragsbestände  
 commandes  
 ordini  
 orderbestand  
 - - - Lager  
 stocks  
 giacenze  
 voorraden

0

GESAMTE INDUSTRIE  
 ENSEMBLE DE L'INDUSTRIE  
 INDUSTRIA IN COMPLESSO  
 TOTALE INDUSTRIE

## Champ de l'enquête

L'enquête de conjoncture sur les investissements recouvre un champ plus large que l'enquête mensuelle de conjoncture, dans la mesure où y sont inclus également les industries alimentaires et extractives. A cette exception près, les firmes qui participent sont en général les mêmes. Le nombre d'entreprises interrogées est même dans certains cas plus grand, afin d'éliminer au maximum les fluctuations, plus importantes dans ce genre d'enquête. En effet, les investissements ne présentent pas la même inertie que d'autres variables de l'activité économique et sont très fortement influencés par l'évolution cyclique, non seulement au niveau global, mais surtout au niveau des secteurs. En outre, les plans d'investissement de chaque entreprise présentent certaines discontinuités et, de ce fait, l'agrégation par branche dans le cadre d'une enquête par sondage risque de conduire à des résultats biaisés. Par ailleurs, le questionnaire ne peut plus en général se référer à un produit déterminé mais à l'activité d'ensemble de l'entreprise, les investissements ne pouvant, en pratique, être ventilés suivant chaque production de l'entreprise.

Afin d'obtenir la plus grande représentativité possible, les réponses sont étudiées et contrôlées systématiquement et les résultats obtenus sont redressés, en tenant compte de la structure antérieure des investissements, pour chaque catégorie d'entreprise, par branche et par taille.

## Périodicité et calendrier

La prévision des investissements des entreprises constitue un des points essentiels des budgets économiques prévisionnels, élaborés deux fois par an, pour l'année en cours et l'année suivante. Il importait donc que le programme d'enquête soit intégré étroitement à la procédure suivie dans ce domaine. Toutefois, le calendrier choisi pour les enquêtes d'investissement a dû tenir compte d'autres contingences, en particulier des dates déjà retenues pour les enquêtes nationales et, de ce fait, n'a pu coïncider aussi exactement qu'il aurait été souhaitable à celui déjà adopté pour le budget économique des pays membres. Des améliorations ultérieures devraient permettre d'atteindre progressivement cet objectif.

Deux enquêtes par an sont effectuées, une à la fin du mois d'octobre, l'autre à la fin du mois de février. L'enquête du mois d'octobre est une enquête légère, le questionnaire est très réduit; elle permet d'obtenir une estimation déjà assez sûre du pourcentage d'accroissement pour l'année en cours et des indications sur l'évolution des investissements pour l'année suivante. L'enquête de février, au contraire, est une enquête beaucoup plus complète qui fournit le pourcentage d'accroissement de l'année passée et une première estimation pour l'année en cours. Même si, dans le stade actuel, les questions communes, dont les résultats sont présentés dans un cadre unique, sont encore peu nombreuses, les pays posent de multiples autres questions qui, étant donné leur diversité et les nécessités propres à chaque pays membre,

n'ont encore pu être harmonisées; par exemple: motif de l'investissement, sa destination, son mode de financement etc.

En raison de la complexité des opérations de dépouillement et de contrôle des réponses, des délais relativement longs sont nécessaires pour l'élaboration des résultats de l'enquête. Les difficultés sont moindres pour l'enquête légère d'octobre dont les résultats doivent être transmis à la Commission avant la fin de l'année. Pour l'enquête de février, un résultat provisoire pour le total de l'industrie est fourni aux services de la Commission avant la fin du mois de mai, les résultats définitifs pour l'ensemble de l'industrie et pour les secteurs avant le 30 juin de chaque année.

## Questionnaire

Le questionnaire de l'enquête d'octobre comporte deux questions relatives respectivement aux montants des investissements de l'année précédente et de l'année en cours, et une relative au pourcentage de variation des investissements prévus pour l'année suivante. Pour l'enquête de février, deux questions se rapportent au montant des investissements des deux années passées et une au montant prévu pour les investissements de l'année en cours. De plus, une question supplémentaire concerne l'évolution en pourcentage des capacités de production entre le début et la fin de l'année précédente. Les questions quantitatives sur le niveau passé des investissements ne peuvent évidemment pas permettre de déterminer avec précision le montant absolu des investissements effectivement réalisés dans l'économie. Il est cependant nécessaire de les poser afin d'obtenir une base de comparaison et un moyen de contrôle pour le calcul du pourcentage de variations de l'évolution future.

Liste des questions posées dans l'enquête de conjoncture CEE sur les investissements:

### *a) Enquête de fin octobre*

#### *1<sup>re</sup> question*

Montant des investissements de l'année précédente ou

Demander au chef d'entreprise d'indiquer ce montant par une croix dans une échelle chiffrée

#### *2<sup>e</sup> question*

Montant des investissements de l'année en cours ou

Pourcentage de variation des investissements de l'année en cours par rapport aux investissements de l'année précédente

#### *3<sup>e</sup> question*

Pourcentage de variation des investissements de l'année suivante par rapport aux investissements de l'année en cours

ou

Tendance (+, =, -) des investissements de l'année suivante

## b) Enquête de fin février

### 1<sup>re</sup> question

Montant des investissements de l'année antérieure à l'année précédente

ou

Demander au chef d'entreprise d'indiquer ce montant par une croix dans une échelle chiffrée

### 2<sup>e</sup> question

Montant des investissements de l'année précédente ou

Pourcentage de variation des investissements de l'année précédente par rapport aux investissements de l'année antérieure

### 3<sup>e</sup> question

Montant des investissements de l'année en cours ou

Pourcentage de variation des investissements de l'année en cours par rapport aux investissements de l'année précédente

### 4<sup>e</sup> question

Evolution, en pourcentage, des capacités de production entre le début et la fin de l'année précédente.

### Classification

L'enquête sur les investissements recouvre tous les secteurs industriels. En raison toutefois de la plus grande difficulté à ventiler les investissements d'une entreprise suivant ses diverses activités, il n'a pas été possible de fournir des résultats représentatifs aussi détaillés que pour l'enquête mensuelle. Dans une première phase il a paru préférable de s'en tenir à un nombre relativement limité de secteurs qui offrent le plus d'intérêt pour l'analyse de la conjoncture. En s'efforçant de réduire au maximum les divergences avec les enquêtes nationales, un regroupement en six secteurs a été effectué. La pondération de ces résultats s'effectue suivant un schéma analogue à celui utilisé pour l'enquête mensuelle dans l'industrie.

### Regroupement des secteurs industriels pour l'enquête de conjoncture sur les investissements:

Les secteurs sont définis à partir de la nomenclature NICE (nomenclature des industries établies dans les Communautés européennes).

#### I) Industries des produits de base

- 301 Transformation du caoutchouc et de l'amiante
- 303 Production de fibres artificielles et synthétiques
- 31 Industrie chimique
- 32 Industrie du pétrole
- 33 Industrie des produits minéraux non métalliques

#### II) Industries métallurgiques

- 341 Sidérurgie (selon le traité CECA; y compris les cokeries sidérurgiques intégrées)
- 342 Fabrication de tubes d'acier
- 343 Tréfilage, étirage, laminage de feuillards, profilage à froid
- 344 Production et première transformation des métaux non ferreux

#### III) Industries mécaniques et électriques

- 345 Fonderies de métaux ferreux et non ferreux
- 35 Fabrication d'ouvrages en métaux (à l'exclusion des machines et du matériel de transport)
- 36 Construction de machines non électriques
- 37 Construction électrique
- 38 Construction de matériel de transport
- 39 Industries manufacturières diverses

#### IV) Industries de transformation

- 32 Industrie textile
- 24 Fabrication de chaussures, d'articles d'habillement et de literie
- 25 Industrie du bois et du liège (à l'exclusion de l'industrie du meuble en bois)
- 26 Industrie du meuble en bois
- 27 Industrie du papier et fabrication des articles en papier
- 28 Imprimerie, édition et industries annexes
- 302 Transformation des matières plastiques

#### V) Industries extractives

- 11 Extraction et préparation des combustibles solides
- 12 Extraction de minerais métalliques
- 13 Extraction de pétrole et de gaz naturel
- 14 Extraction de matériaux de construction et terres à feu

#### VI) Industries alimentaires

- 20A Industries des corps gras végétaux et animaux
- 20B Industries alimentaires (à l'exclusion de la fabrication des boissons)
- 21 Fabrication des boissons

### Diffusion des résultats

Les résultats par groupe et par pays sont envoyés, aussitôt que disponibles, aux entrepreneurs participant à l'enquête. Cette diffusion est limitée aux seuls entrepreneurs et garde donc de ce fait un caractère strictement confidentiel. Par ailleurs, comme pour l'enquête de conjoncture mensuelle, les données globales accompagnées des commentaires sont publiés régulièrement par la Commission.

## Enquête mensuelle de conjoncture dans la construction

### Introduction

Dans le secteur de la construction, des enquêtes étaient effectuées dans plusieurs pays membres, mais suivant des méthodes quelque peu différentes. En outre, il n'existait aucune enquête en Italie et au grand-duché de Luxembourg. Là aussi, après un travail préparatoire, un programme commun a été adopté en février 1966. Les premières enquêtes ont eu lieu au mois de juin de la même année.

Les instituts qui les réalisent sont:

- l'Ifo-Institut en république fédérale d'Allemagne,
- L'Istituto nazionale per lo studio della congiuntura en Italie,
- Le Bureau central de statistique aux Pays-Bas,
- La Banque nationale en Belgique,
- Le Service central de la statistique et des études économiques au Luxembourg.

En France, bien que les experts aient approuvé en principe le programme commun, certaines difficultés subsistent. Des réticences ont été exprimées à l'égard de la périodicité mensuelle de l'enquête, la préférence allant à un rythme semestriel ou trimestriel. Il faut noter que dans le programme commun le rythme mensuel a été préféré pour des raisons d'efficacité. En effet, les changements qui interviennent entre deux enquêtes dans les réponses des entrepreneurs sont souvent difficiles à interpréter; aussi lorsque ces changements se réfèrent à une seule enquête est-il parfois hasardeux d'en tirer des conclusions valables. Avec une périodicité trimestrielle ou semestrielle, ceci implique une prise de connaissance du phénomène souvent tardive et par-là même de moindre valeur. C'est précisément pour cette raison que les entrepreneurs des autres pays de la Communauté ont accepté le rythme mensuel, en dépit des charges que cela leur imposait. Il faut souhaiter qu'un point de vue analogue soit adopté en France le plus rapidement possible.

### Champ de l'enquête

L'enquête s'efforce de toucher un échantillon d'entreprises aussi représentatif que possible à la fois du point de vue de la taille des entreprises, de leur situation géographique et de leur spécialisation. Les problèmes sont plus complexes que pour le reste de l'industrie en raison de la structure particulière au secteur de la construction.

### Classification

Bâtiments:

- logements
- autres bâtiments

Travaux publics (génie civil)

La pondération s'effectue suivant des principes analogues à ceux de l'enquête mensuelle dans l'industrie.

### Périodicité et calendrier

L'enquête s'effectue à un rythme mensuel, aucune interruption n'étant prévue pour les mois d'été.

Les instituts transmettent aux services de la Commission avant le 20 de chaque mois les résultats de l'enquête, déjà agrégés au niveau des secteurs, se référant au mois précédent. La Commission procède à l'échange de ces résultats entre tous les instituts et leur fournit également des brochures confidentielles à distribuer aux fédérations du bâtiment et aux entrepreneurs participants.

### Questionnaire

#### Questions mensuelles

1. Evolution de l'activité de construction par rapport au mois précédent  
Par rapport au mois précédent nous avons construit: davantage, autant, moins.
2. Obstacles limitant l'activité de construction  
L'activité de notre entreprise  
— n'a pas été gênée,  
— a été gênée principalement par
  - conditions climatiques défavorables
  - manque de main-d'œuvre
  - manque de matériel
  - autres causes.
3. Appréciation sur le carnet de commandes (ou plan de production)  
Nous considérons notre carnet de commandes (plan de production) actuel comme: élevé, normal, faible.
4. Perspectives d'emploi  
Nous estimons qu'au cours des prochains trois ou quatre mois, l'effectif total de notre entreprise sera: accru, inchangé, réduit.
5. Perspectives de prix  
Nous estimons que les prix pratiqués par notre entreprise auront tendance au cours des trois ou quatre prochains mois  
— à augmenter  
— à demeurer stables  
— à diminuer.

#### Question supplémentaire

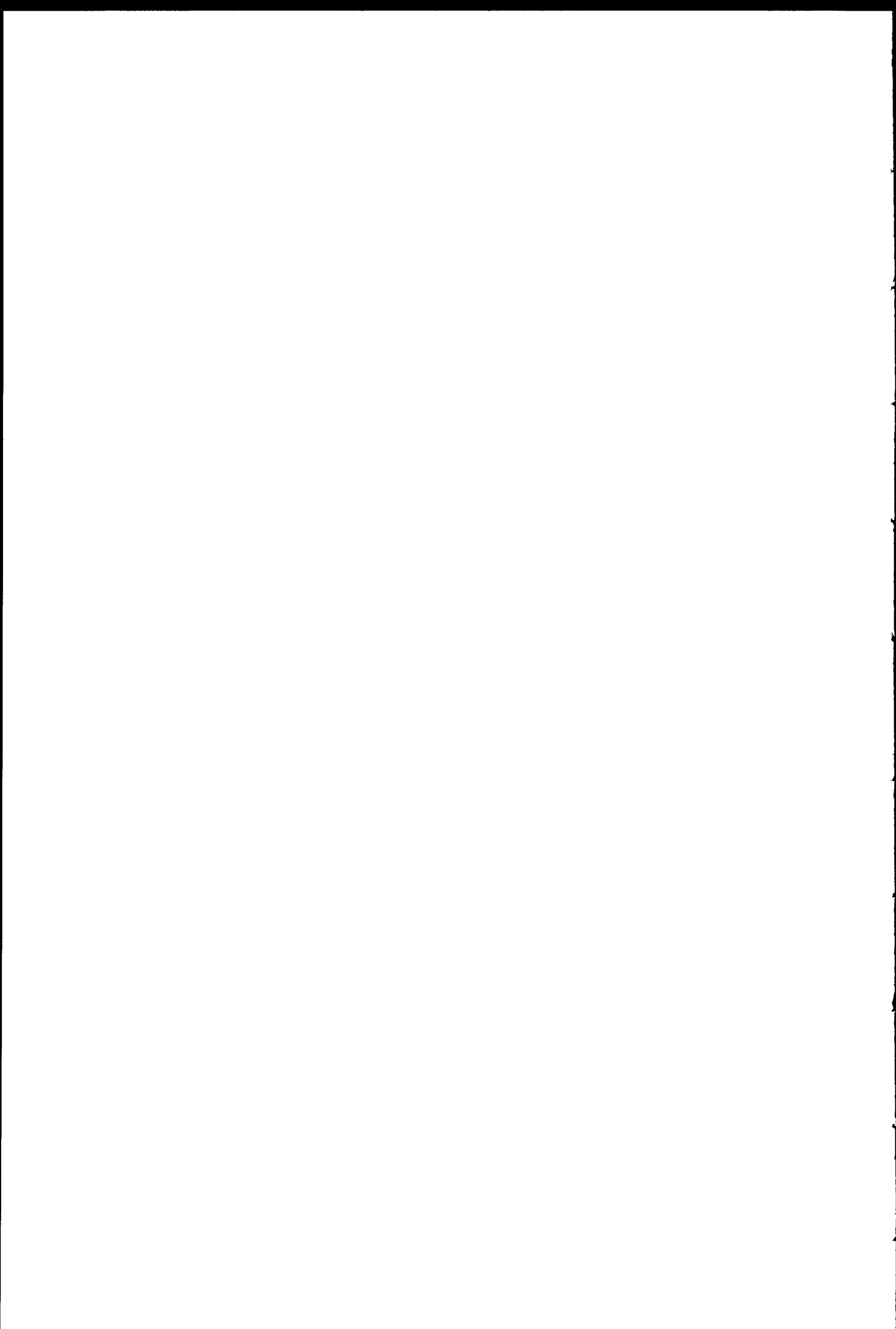
6. Durée de l'activité assurée  
Dans le cas d'un rythme de travail normal, les travaux en cours et ceux que nous avons à effectuer nous assurent environ . . . mois de travail. Cette question est posée à la fin des mois de mars, juin, septembre et décembre.

#### Diffusion des résultats

En principe, la publication et la diffusion se font suivant des règles analogues à celles actuellement suivies pour l'enquête de conjoncture dans l'industrie. Toutefois pour la publication, il n'est pas prévu de la réaliser immédiatement et, comme pour les autres enquêtes, une période d'adaptation paraît nécessaire pour pouvoir étudier les résultats et être en mesure de les replacer dans le cadre de l'évolution économique du secteur.

**ANNEXE I**

**Correspondance entre la nomenclature des industries établies  
dans les Communautés européennes (NICE)  
et la nomenclature de l'enquête de conjoncture CEE**



- 1 — INDUSTRIE TEXTILE (bonneterie exclue)
- NICE
- 1a. Laine**
- 232 Transformation de matières textiles sur matériel lainier
- 1b. Coton**
- 233 Transformation de matières textiles sur matériel cotonnier
- 1c. Autres industries**
- 234 Transformation de matières textiles sur matériel de soierie
- 235 Transformation de matières textiles sur matériel pour lin et chanvre
- 236 Industrie des autres fibres textiles (jute, fibres dures etc.), corderie
- 238 Achèvement des textiles
- 239 Autres industries textiles
- 2 — HABILLEMENT ET BONNETERIE
- 2a. Bonneterie**
- 237 Bonneterie
- 2b. Habillement**
- 243 Fabrication des articles d'habillement (à l'exclusion de fourrures)
- 245 Industrie des pelleteries et fourrures
- 3 — CUIR ET CHAUSSURES
- 3a. Production de cuir**
- 291 Tannerie — mégisserie
- 3b. Chaussures**
- 241 Fabrication mécanique des chaussures
- 242 Fabrication à la main et réparation de chaussures
- 3c. Autres industries**
- 292 Fabrication d'articles en cuir et similaires
- 4 — BOIS ET LIÈGE
- 25 Industrie du bois et du liège (à l'exclusion de l'industrie du meuble en bois)
- 5 — MEUBLES
- NICE
- 244 Fabrication de matelas et literie
- 26 Industrie du meuble en bois
- 6 — PRODUCTION ET TRANSFORMATION DU PAPIER
- 271 **6a. Production de papier**
- 6b. Transformation de papier**
- 272 Transformation du papier et du carton, fabrication d'articles en pâte
- 7 — IMPRIMERIE
- 28 Imprimerie, édition et industries annexes
- 8 — TRANSFORMATION DE MATIÈRES PLASTIQUES
- 302 Transformation de matières plastiques
- 9 — INDUSTRIE CHIMIQUE
- 9a. Produits chimiques de base**
- 311 Fabrication des produits chimiques de base et fabrication suivie de transformation plus ou moins élaborée de ces produits
- 9b. Produits chimiques pour l'industrie et l'agriculture**
- 312 Fabrication spécialisée de produits chimiques principalement destinés à l'industrie et à l'agriculture
- 9c. Produits chimiques de consommation**
- 313 Fabrication spécialisée de produits chimiques principalement destinés à la consommation domestique et à l'administration
- 10 — PÉTROLE
- 32 Industrie du pétrole
- 11 — MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, CÉRAMIQUE, VERRE
- 11a. Matériaux de construction, céramique pour le bâtiment et l'industrie, verre plat**
- 331 Fabrication des matériaux de construction en terre cuite

NICE

- 332.1 Fabrication de verre plat (et produits assimilés)
- 332.5 Fabrication de fibres de verre
- 332.6 Façonnage et transformation du verre plat
- 333.1 Fabrication de produits réfractaires
- 333.3 Fabrication de carreaux de pavement et de revêtement en grès et en faïence
- 333.4 Fabrication d'autres grès céramiques (tu-yaux de grès, articles de grès pour l'industrie chimique)
- 333.5 Fabrication d'appareils sanitaires en céramique
- 334 Fabrication de ciment, de chaux et de plâtre
- 335 Fabrication de matériaux de construction et de travaux publics en béton, en ciment et en plâtre
- 339 Travail de la pierre et de produits minéraux non métalliques

**11b. Céramique fine et verre creux**

- 332.2 Fabrication de verre creux (et produits assimilés) par des procédés automatiques
- 332.3 Fabrication de verre creux (et produits assimilés) par des procédés manuels ou semi-automatiques
- 332.4 Fabrication de verre technique
- 333.2 Fabrication de poterie de ménage et horticole
- 333.6 Faïencerie (fabrication de vaisselle et d'objets mobiliers en faïence et de faïence d'art)
- 333.7 Fabrication de porcelaine, de mobilier, de vaisselle et d'objets en porcelaine
- 333.8 Fabrication de céramique d'art et d'émaux finis non industriels

12 — SIDÉRURGIE

- 341 Sidérurgie (selon le traité CECA; y compris les cokeries sidérurgiques intégrées)

13 — PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX FERREUX

- 342 Fabrication de tubes d'acier
- 343 Tréfilage, étirage, laminage de feuillards, profilage à froid
- 345.1 Fonderies de métaux ferreux
- 351 Forge, estampage, matriçage, gros emboutissage

14 — ARTICLES MÉTALLIQUES DE CONSOMMATION (y compris cycles et motocycles)

NICE

**14a. Cycles et motocycles**

- 385 Construction de motocycles, cycles et de leurs pièces détachées

**14b. Autres industries**

- 345.2 Fabrication d'appareils de cuisine et de chauffage domestique en fonte
- 355.2 Coutellerie et fabrication de couverts
- 355.42 Fabrication d'emballages métalliques légers
- 355.5 Fabrication d'appareils de chauffage domestique et cuisine en tôle
- 355.7 Fabrication d'articles de ménage et similaires
- 355.8 Fabrication de petits articles métalliques
- 355.9 Fabrication d'armes légères et de leurs munitions
- 389.1 Fabrication de voitures d'enfants

15 — MATÉRIEL D'ÉQUIPEMENT GÉNÉRAL

- 352 Seconde transformation, traitement et revêtement des métaux
- 353 Construction métallique
- 354 Chaudronnerie, construction de réservoirs et d'autres pièces de tôlerie
- 355.1 Fabrication d'outillage à main et agricole
- 355.3 Quincaillerie (serrures et ferrures)
- 355.41 Fabrication d'emballages métalliques lourds
- 355.6 Fabrication de mobilier métallique (y compris coffres-forts)
- 359 Activités auxiliaires des industries mécaniques
- 369.4 Construction d'appareils aérauliques
- 369.5 Construction d'appareils frigorifiques non domestiques
- 369.6 Construction de fours industriels non électriques
- 369.7 Construction de matériel de soudage non électrique
- 369.8 Robinetterie
- 369.9 Construction d'autres machines et appareils d'équipement général



16 — MACHINES NON ÉLECTRIQUES  
D'ÉQUIPEMENT

NICE

**16a. Machines agricoles**

- 361 Construction de machines et tracteurs agricoles
- 389.2 Fabrication de matériel agricole de transport (à traction non mécanique)

**16b. Machines-outils**

- 363 Construction de machines-outils pour le travail des métaux, d'outillage et d'outils pour machines
- 368.1 Construction de machines pour le travail du bois et matières similaires

**16c. Moteurs, compresseurs, pompes**

- 369.1 Construction de moteurs à combustion interne (autres que ceux destinés au matériel de transport routier et à l'aviation)
- 369.2 Construction de turbines hydrauliques et thermiques et d'autres machines productrices d'énergie
- 369.3 Construction de compresseurs, de pompes, de transmissions hydrauliques et pneumatiques

**16d. Machines textiles**

- 364 Construction de machines textiles et de leurs accessoires, fabrication de machines à coudre

**16e. Autres industries**

- 362 Construction de machines de bureau
- 365 Construction de machines et d'appareils pour les industries alimentaires, chimiques et connexes
- 366 Construction de matériel pour les mines, la sidérurgie et les fonderies, pour le génie civil et le bâtiment; construction de matériel de levage et de manutention
- 367 Fabrication d'organes de transmission
- 368.2 Construction des machines pour les industries du carton, du papier et des arts graphiques
- 368.3 Construction de matériel de blanchisserie et de nettoyage à sec
- 368.4 Construction des machines et appareils pour l'industrie du cuir et de la chaussure
- 389.3 Fabrication d'autre matériel de transport

17 — APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS,  
RADIOS, TÉLÉVISIONS

NICE

- 375 Construction d'appareils électroniques, radios, télévisions, électro-acoustiques
- 376 Fabrication d'appareils électrodomestiques

18 — CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE  
D'ÉQUIPEMENT

- 371 Fabrication de fils et câbles électriques
- 372 Fabrication de matériel électrique d'équipement (moteurs, générateurs, transformateurs, interrupteurs, appareillage industriel, etc.)
- 373.2 Fabrication d'autre matériel électrique d'utilisation (fabrication de fours électriques, d'outillages électriques, de véhicules électriques industriels, d'appareils de soudage électrique, de matériel de galvanoplastie, etc.)
- 374 Fabrication de matériel de télécommunication de compteurs, d'appareils de mesure et de matériel électromédical
- 377 Fabrication de lampes et de matériel d'éclairage
- 378 Fabrication de piles et d'accumulateurs
- 379 Réparation, montage, travaux d'installation technique (installation de machines électriques)

19 — INDUSTRIE AUTOMOBILE

**19a. Voitures de tourisme**

- ex. 383 Construction d'automobiles et pièces détachées pour voitures de tourisme

**19b. Véhicules utilitaires**

- ex. 383 Construction d'automobiles et pièces détachées pour voitures utilitaires

**19c. Autres industries**

- 373.1 Fabrication d'accessoires électriques pour automobiles

20 — CONSTRUCTION NAVALE  
ET AÉRONAUTIQUE,  
MATÉRIEL FERROVIAIRE

**20a. Construction navale**

- 381 Construction navale, réparations et entretien de navires

NICE

**20b. Autres industries**

- 382 Construction de matériel ferroviaire roulant à voie normale et à voie étroite pour trafic public
- 386 Construction et réparation d'avions

21 — MÉCANIQUE DE PRÉCISION, OPTIQUE, HORLOGERIE

**21a. Instruments de précision**

- 391 Fabrication d'instruments de précision, d'appareils de mesure et de contrôle
- 392 Fabrication de matériel médico-chirurgical et d'appareils orthopédiques (à l'exclusion de chaussures orthopédiques)
- 393.2 Fabrication d'instruments optiques de précision

**21b. Photographie, lunetterie, horlogerie**

- 391.1 Fabrication de verres et montures de lunettes, de lunettes et de matériel pour opticiens
- 393.3 Fabrication de matériel photographique et cinématographique

NICE

- 394 Fabrication et réparation de montres et horloges
- 395 Bijouterie, orfèvrerie, joaillerie et taille de pierres précieuses

A — PRODUCTION DE FIBRES ARTIFICIELLES ET SYNTHÉTIQUES

- 303 Production de fibres artificielles et synthétiques

B — CAOUTCHOUC

- 301 Transformation du caoutchouc et de l'amiante

C — INDUSTRIE DES MÉTAUX NON FERREUX

- 344 Production et première transformation des métaux non ferreux
- 345.3 Fonderie de métaux non ferreux

## ANNEXE II

### **Produits retenus dans les divers pays pour l'enquête de conjoncture CEE**

- C = consommation
- I = investissement
- MC = intermédiaire principalement destiné à la consommation
- MI = intermédiaire principalement destiné à l'investissement
- M = intermédiaire sans destination principale

Pour la France un petit nombre d'attributions de la destination économique des biens ne sont pas encore tout à fait définitives.



DEUTSCHLAND (BR)	FRANCE	ITALIA	BELGIQUE
<p><b>1. — TEXTILINDUSTRIE (ohne Wirkerei und Strickerei)</b></p> <p><b>1a — Wolltextilien</b> Kammgarn (Maschinenstrickgarn) (MC) Kammgarn (Handstrickgarn) (MC) Streichgarn (MC) Kammgarngewebe (MC) Streichgarngewebe (MC)</p> <p><b>1b — Baumwolltextilien</b> Baumwoll- und Zellwollgarn (MC) Baumwoll- und Zellwollgewebe (MC)</p> <p><b>1c — Andere Erzeugnisse</b> Stoffdruck (MC) Möbelstoffe (C) Teppiche (C) Rein- und Halbleinengewebe (C) Jutegarne, -gewebe und -säcke (M)</p>	<p><b>1. — INDUSTRIE TEXTILE (bonneterie exclue)</b></p> <p><b>1a — Laine</b> Filature (MC) Tissus d'habillement (MC) Tissus d'ameublement, couvertures, etc. (hormis tapis) (C)</p> <p><b>1b — Coton</b> Filature (MC) Tissage général (MC) Tissus d'ameublement et couvertures (hormis tapis) (C)</p> <p><b>1c — Autres produits</b> Lin, chanvre : filature, rouissage (MC) Lin, chanvre : tissage (C) Jute, fibre dure : filature (M) Jute, fibre dure : tissage (M) Tapis végétaux (C) Tapis, tapisserie de laine (C) Tapis de coton (C) Filature de la soie (MC) Tissage de la soie (MC) Teinture, apprêt, impression (MC) Enduction de tissus, linoléum (C) Textiles élastiques (MC) Dentelles, tulles, rubans, etc. (C) Filets (I) Bâches, stores (M)</p>	<p><b>1. — INDUSTRIE TESSILI</b></p> <p><b>1a — Lana</b> Industria della lana (MC) (C)</p> <p><b>1b — Cotone</b> Filatura cotone (MC) Tessitura cotone (C)</p> <p><b>1c — Altri prodotti</b> Industria della seta e della lavorazione delle fibre tessili artificiali e sintetiche Trattura della seta (MC) Lavorazione della seta e delle fibre tessili artificiali e sintetiche Filatura dei cascami di seta e delle fibre tessili artificiali in fiocco (MC) Torcitura della seta e delle fibre tessili artificiali e sintetiche (MC) Tessitura della seta e delle fibre tessili artificiali e sintetiche (C) Industria del lino e della canapa Filatura lino (MC) Tessitura lino (C) Filatura canapa, cordame di canapa e di altre fibre, spagheria (MC+C) Tessitura canapa (C) Industria della juta (M) Industrie tessili varie Nastri rigidi ed elastici, tessuti elastici, maglie e calze elastiche (C) Ricami, tulli e pizzi (C) Passamanerie e prodotti trecciati (C) Altri prodotti delle industrie tessili varie (C) Tintura, stampa, finissaggio, impermeabilizzazione, e simili (MC)</p>	<p><b>1. — INDUSTRIE TEXTILE (bonneterie exclue)</b></p> <p><b>1a — Laine</b> Rubans de laine peignée (MC) Fils de laine peignée pour tissage (MC) Fils de laine peignée pour bonneterie (MC) Fils de laine peignée pour mercerie (C) Fils de laine cardée pour tissage (MC) Fils de laine cardée pour tapis (MC) Tissus de laine pour habillement (MC) Couvertures de laine (C) Epinglés de laine (MC) Velours de laine (MC)</p> <p><b>1b — Coton</b> Filés de coton (MC) Fils de cardes fileuses (coton) (MC) Fils à coudre (coton) (C) Coutils à matelas et articles jacquard en coton (MC) Tissus-éponges en coton (MC) Linge de maison en coton (IC) Tissus d'habillement en coton (MC) Tissus industriels et lourds en coton (MI) Couvertures en coton (C) Torchons, lavettes, chamoisettes en coton (C) Epinglés de coton (MC) Velours de coton (MC)</p> <p><b>1c — Autres produits</b> Doublures pour hommes (MC) Tissus pour robes, blouses et lingerie (MC) Autres tissus d'habillement de linge de maison (MC) Tissus pour vêtements de pluie en fibres synthétiques (MC) Voiles pour rideaux (fibres diverses) (MC) Tissus d'ameublement (fibres diverses) autres que velours, épinglés, tapis, voiles pour rideaux (C) Lin teillé (MC) Etoupes de lin (MC) Filés de lin et d'étoupes de lin (MC) Linge, tissus d'habillement, d'ameublement et autres en lin (C) Filés de jute (M) Tissus et sacs en jute (M) Ficelles lieuses et Baler Twine (M) Articles de ficellerie et cordages (M) Tapis de laine (C) Tapis de coton (C) Tapis de jute (C)</p>
<p><b>2. — WIRKEREI, STRICKEREI UND BEKLEIDUNG</b></p> <p><b>2a — Wirkerei und Strickerei</b> Oberbekleidung, gestr. und gewirkt (einschl. Erstlings- und Kleinkinderbekleidung) (C) Damenfeinstrümpfe mit Naht (C) Damenfeinstrümpfe ohne Naht (C) Strümpfe, gestrickt und gewirkt (C) Unterwäsche, gewirkt und gestrickt (C)</p>	<p><b>2. — HABILLEMENT ET BONNETERIE</b></p> <p><b>2a — Bonneterie</b> Bonneterie (C)</p>	<p><b>2. — INDUSTRIE DELL'ABBIGLIAMENTO, MAGLIERIA E CALZETTERIA</b></p> <p><b>2a — Maglieria e calzetteria</b> Maglie (C) Calze (C)</p>	<p><b>2. — HABILLEMENT ET BONNETERIE</b></p> <p><b>2a — Bonneterie</b> Vêtements de dessus (en tricot) (C) Sous-vêtements en coton (C) Chaussettes, bas pour enfants (C) Bas nylon (C)</p>

DEUTSCHLAND (BR)	FRANCE	ITALIA	BELGIQUE
<p><b>2b — Bekleidung</b></p> <p>Herren- und Knabenanzüge, Sakkos und Hosen (C) Herren- und Knabenmäntel (C) Berufskleidung aus Baumwolle für Männer (C) Damen- und Mädchenkleider, Blusen, Röcke (C) Damen- und Mädchenmäntel, Kostüme, Jacken (C) Herren- und Knabenwäsche (C) Damen- und Mädchenwäsche (C) Büstenhalter und Miederwaren (C) Bettwäsche (C)</p>	<p><b>2b — Habillement</b></p> <p>Vêtements de travail (C) Confection hommes (C) Confection femmes enfants (C) Confection s.a.i., imperméables (C) Chemiserie, lingerie de corps Linge de maison (C) Chapeaux (C) Pelleterie et fourrures (C)</p>	<p><b>2b — Articoli di abbigliamento</b></p> <p>Confezioni per uomo e ragazzo (compresi gli impermeabili) (C) Confezioni per signora e giovinetta (compresi gli impermeabili) (C) Confezioni per bambini (compresi gli impermeabili) (C) Biancheria per uomo (C) Biancheria per donna (C) Cappelli Cappelli di feltro (di pelo o di lana) (C) Cappelli di paglia e di materie affini da intreccio (C) Confezioni varie ed accessorie per il vestiario Cravatte (C) Busti, reggiseni, costumi da bagno (C) Ombrelli (C) Guanti in maglia, in stoffa e in tessuto di maglia (C) Altre confezioni ed accessori per il vestiario (C) Biancheria per la casa (C)</p>	<p><b>2b — Habillement</b></p> <p>Vêtements de dessus (dames) (C) Vêtements de dessus (hommes) (C) Vêtements de travail (C) Vêtements de pluie (C) Corsets, gaines, soutien-gorge (C) Chemiserie masculine (C) Lingerie dames en tissus rectilignes (C) Lingerie dames en indémaillable (C)</p>
<p><b>3. — LEDER- UND SCHUH-INDUSTRIE</b></p> <p><b>3a — Ledererzeugung</b> Oberleder (MC) Untleder (MC) Futterleder (MC) Vachette- und Portefeuilleleder (MC)</p> <p><b>3b — Schuhindustrie</b> Herrenstrassenschuhe (C) Damenstrassenschuhe (C) Kinderstrassenschuhe (C) Hausschuhe und Sandalen (C)</p> <p><b>3c — Andere Erzeugnisse</b> Damenhand- und -stadttaschen (C) Lederkoffer (C) Nichtlederne Koffer (C) Lederhandschuhe (C) Kleinfederwaren (C)</p>	<p><b>3. — CUIR ET CHAUSSURES</b></p> <p><b>3a — Production de cuir</b> Tannerie de gros cuir (MC) Tannerie de cuirs à dessus, mégisserie (MC) Agglomérés, synderme (MC)</p> <p><b>3b — Chaussures</b> Chaussures et articles chaussants</p> <p><b>3c — Autres produits</b> Maroquinerie, ganterie (C) Cuir n.d.a. (C)</p>	<p><b>3. — INDUSTRIA DELLE CALZATURE, DELLE PELLI E DEL CUIOIO</b></p> <p><b>3a — Produzione del cuoio</b> Industria conciaria Cuoio-suola ed altri cuoi pesanti (MC) Pellami per tomaie e pelletterie (MC)</p> <p><b>3b — Calzature</b> Industria delle calzature (C)</p> <p><b>3c — Altri prodotti</b> Pelletterie ed articoli vari di pelle e cuoio (C)</p>	<p><b>3. — CUIR ET CHAUSSURES</b></p> <p><b>3a — Production de cuir</b> Cuir à semelles (MC) Cuir à courroies et autres usages industriels (MI) Grosses peausseries (MC) Petites peausseries (MC)</p> <p><b>3b — Chaussures</b> Chaussures hommes (C) Chaussures dames (C) Chaussures enfants (moins de 23 cm) (C) Pantoufles (C)</p>
<p><b>4. — HOLZBE- UND VERARBEITUNG (OHNE MÜBEL-INDUSTRIE)</b></p> <p>Nadelschnittholz (M) Laubschnittholz (M) Sperrholz (MC) Spanplatten (MC) Türen und Fenster (MI) Kisten (M) Haushaltsgeräte (C) Pinsel (M) Bürsten (M)</p>	<p><b>4. — BOIS ET LIEGE</b></p> <p>Scieries (M) Bois déroulés contre-plaqués, panneaux de particules (M) Menuiserie, parquets, portes (MI) Emballages en bois (M) Travail du bois (M) Travail du liège (C) Brosserie (M)</p>	<p><b>4. — INDUSTRIA DEL LEGNO E DEL SUGHERO</b></p> <p>Industria del legno Produzione legname tondo asciutto e segato (M) Lavorazione del legno Compensati e tranciati (M) Pannelli fibro-legnosi e truciolati (M) Pavimenti in legno (MI) Serramenta ed infissi in legno (MI) Industria del sughero Produzione sughero grezzo (MC) Lavorazione del sughero Prodotti del sughero naturale (C) Prodotti del sughero agglomerato (C)</p>	<p><b>4. — BOIS ET LIEGE</b></p> <p>Contre-plaqués (M) Panneaux comprimés (M)</p>
<p><b>5. — MÜBELINDUSTRIE</b></p> <p>Schlafzimmer (C) Küchen (C) Stühle (C) Polstermöbel (C) Tische (C) Andere Einzeilmöbel (einschl. Kleinfeder) (C) Büromöbel (I) Ladeneinrichtungen (I)</p>	<p><b>5. — MEUBLES</b></p> <p>Meubles et sièges de bois, literie — à usage domestique (C) — à usage industriel et commercial (I)</p>	<p><b>5. — INDUSTRIA DEL MOBILIO E DELL'ARREDAMENTO IN LEGNO</b></p> <p>Industria del mobilio e dell'arredamento in legno (C)</p>	<p><b>5. — MEUBLES</b></p> <p>Meubles (C)</p>

DEUTSCHLAND (BR)	FRANCE	ITALIA	BELGIQUE
<p><b>6. — PAPIERERZEUGUNG UND -VERARBEITUNG</b></p> <p><b>6a — Papiererzeugung</b> Papierzellstoff (M) Schreib- und Druckpapier (MC) Zeitungsdruckpapier (MC) Fein- und Normalpapiere (MC) AP-Packpapier (M) ZP-Packpapier (M)</p> <p><b>6b — Papierverarbeitung</b>  Gestrichene Papiere (M) Kraftpapiere Faltschachtelkarton (MC) Rohdachpappe (MI) Andere Maschinenpappen (M) Handpappe (M) Beutel (M) Briefumschläge und Ausstattung- gen (C) Geschäftsbücher (M) Rohkartonagen (M) Feinkartonagen (MI) Wellpappen und Wellpappen- kartonagen (M) Faltschachteln (MC) Tapeten (MC)</p>	<p><b>6. — PRODUCTION ET TRANS- FORMATION DU PAPIER</b></p> <p><b>6a — Production de papier</b> Pâte à papier (M) Papier d'emballage (M) Papier journal (MC) Papier d'impression et d'écrit- ture (MC) Cartonnerie (M)</p> <p><b>6b — Transformation de papier</b> Papiers spéciaux (M) Papier couché (MC) Papier à cigarettes (MC) Articles en papier d'emballage (M) Articles façonnés d'impression- écriture (M) Cartonnages (MC) Papier et carton n.d.a. (M)</p>	<p><b>6. — INDUSTRIE DELLA CAR- TA E DELLA CARTOTECNI- CA</b></p> <p><b>6a — Produzione di carta</b> Fabbricazione carta e cartone Carta da imballo e da involgere (M) Carta-paglia (M) Carta da giornale (MC) Carta da stampa e da scrivere (MC) Cartone di ogni tipo (M)</p> <p><b>6b — Trasformazione della carta</b> Trasformazione carta e cartone, produzioni cartotecniche Trasformazione carta e cartoni Cartone ondulato (MC) Sacchi a grande contenuto (M) Sacchetti a medio e piccolo contenuto (MC) Imballaggi in carta e cartone (M) Altri prodotti della trasforma- zione della carta e cartone (M) Produzioni cartotecniche (M)</p>	<p><b>6. — PRODUCTION ET TRANS- FORMATION DU PAPIER</b></p> <p><b>6a — Production de papier</b></p> <p><b>6b — Transformation du papier</b></p>
<p><b>7. — DRUCKEREIEN</b></p> <p>Geschäftspapiere (MC) Plakate und Prospekte (MC) Kataloge und Preislisten (MC) Weichpackungen (MC) Schokoladeneinschläge (MC) Bier- und Wasseretiketten (MC) Wein- und Spirituosenetiketten (MC)</p> <p>Bildpost- und Glückwunschkarten (C) Bücher, Zeitschriften und Zeitun- gen (C) Modellierbogen, Spiele, Bilder- u. Malbücher (C) Erzeugnisse des Buchdrucks (MC)</p>	<p><b>7. — IMPRIMERIE</b></p> <p>Imprimerie de labeur (MC) Edition et imprimerie de jour- naux (C)</p>	<p><b>7. — INDUSTRIE GRAFICHE ED EDITORIALI</b></p> <p>Industrie grafiche (MC) Industrie editoriali (C)</p>	<p><b>7. — IMPRIMERIE</b></p>
<p><b>8. — KUNSTSTOFFVERARBEI- TENDE INDUSTRIE</b></p> <p>Haushalts- und Küchenartikel (C) Kunststoffmaterialien für Be- kleidung, Schuhe und Leder- verarbeitung (MC) Verpackungsmaterialien aller Art aus Kunststoff (M) Kunststoffe für Wohnbedarf (Vorhänge, Tischdecken, Pol- stermaterial usw.) (MC) Platten und Teile für die Möbel- industrie (M) Fußbodenbeläge (MI) Bauelemente aus Kunststoff (MI) Kunststoffteile für den Maschi- nenbau (MI) Kunststoffteile für den Fahr- zeugbau (M) Kunststoffteile für die Elektro- technik (M) Kunststoffteile für Feinmechanik Optik-Uhren (M) Kunststoffteile für die EBM-Ind- ustrie (MI)</p>	<p><b>8. — TRANSFORMATION DE MATIERES PLASTIQUES</b></p> <p>Transformation de matières plastiques (C)</p>	<p><b>8. — INDUSTRIA DELLA TRA- SFORMAZIONE DELLE MA- TERIE PLASTICHE</b></p> <p>Industrie della trasformazione delle materie plastiche (C)</p>	<p><b>8. — TRANSFORMATION DE MATIERES PLASTIQUES</b></p>
<p><b>9. — CHEMISCHE INDUSTRIE</b> Chemische Industrie insg. (M)</p> <p><b>9a — Grundstoffchemie</b></p>	<p><b>9. — INDUSTRIE CHIMIQUE</b></p> <p><b>9a — Produits chimiques de base</b> Grande industrie chimique miné- rale (hormis gaz comprimés et liquéfiés) (M) Produits minéraux divers (M)</p>	<p><b>9. — INDUSTRIE CHIMICHE</b></p> <p><b>9a — Prodotti chimici di base</b> Prodotti chimici di base propria- mente detti (M) Materie plastiche e resine sinte- tiche (M)</p>	<p><b>9. — INDUSTRIE CHIMIQUE</b></p> <p><b>9a — Produits chimiques de base</b> Produits chimiques de base, or- ganiques et inorganiques (M)</p>

DEUTSCHLAND (BR)	FRANCE	ITALIA	BELGIQUE
<p>9b — Chemisch-technische Erzeugnisse</p>	<p>Industries de l'azote (M) Fabrication de matières plastiques (MI) Matières colorantes (M) Carbures aliphatiques, aromatiques et leurs dérivés, caoutchouc synthétique (M) Extraction matières végétales et minérales: carbonisation du bois, distillation du goudron, benzol (M)</p> <p>9b — Produits chimiques pour l'industrie et l'agriculture</p> <p>Huiles et graisses à usage industriel (M) Suif, stéarine, glycérine naturelle, etc. (M) Gaz comprimés et liquéfiés Engrais phosphatés et engrais composés azotés (M) Ingrédients pour caoutchouc et matières plastiques, produits auxiliaires par les industries du cuir et des textiles (M) Extraction de matières animales et végétales (M) Extraits tannants et tinctoriaux, colles et gélatine animale (M) Charbons artificiels, abrasifs, produits antirouille (M) Produits oenologiques et phytosanitaires (M) Peintures et vernis (MI) Encres d'imprimerie (MC) Poudre noire (C)</p>	<p>9b — Prodotti chimici per l'industria e l'agricoltura</p> <p>Prodotti chimici per l'industria Vernici, smalti, colle e simili (MI) Coloranti (MC) Altri prodotti chimici per l'industria (M) Prodotti chimici per l'agricoltura Fertilizzanti (M) Anticrittogamici ed antiparassitari (M) Altri prodotti chimici per l'agricoltura (M)</p>	<p>9b — Produits chimiques pour l'industrie et l'agriculture</p> <p>Produits chimiques pour l'industrie et l'agriculture (MI)</p>
<p>9c — Chemische Konsumgüter</p>	<p>9c — Produits chimiques de consommation</p> <p>Savonnerie (C) Matières détergentes (MC) Produits chimiques à usage pharmaceutique (C) Produits pharmaceutiques (C) Produits de blanchiment et d'entretien (MC) Produits photographiques (C) Parfumerie (C)</p>	<p>9c — Prodotti chimici per il consumo</p> <p>Profumeria e cosmetica (C) Saponi e detersivi sintetici (C) Prodotti chimico-farmaceutici (C) Altri prodotti chimici per il consumo (C)</p>	<p>9c — Produits chimiques de consommation</p> <p>Produits chimiques de consommation (C)</p>
<p>10. — MINERALÖLVERARBEITUNG</p> <p>Mineralölverarbeitung insg. (M)</p>	<p>10. — PETROLE</p> <p>Extraction de pétrole et de gaz naturel (M) Produits blancs: essence, gas-oil (M) Produits noirs: fuel-oil (M) Lubrifiants, produits finis divers (M)</p>	<p>10. — INDUSTRIE DEI DERIVATI DEL PETROLIO</p> <p>Industrie dei derivati del petrolio (M)</p>	<p>10. — PETROLE</p>
<p>11. — STEINE UND ERDEN, KERAMIK UND GLAS</p> <p>11a — Baumaterialien (Steine und Erden, Flachglas, Grobkeramik)</p> <p>Natursteine (MI) Zement (MI) Gebrannter Kalk (MI) Mauerziegel (MI) Dachziegel (MI) Leichtbeton-Hohlblocksteine (MI) Betonfertigteile für den Tief- u. Straßenbau (MI) Elektrokeramik (MI) Sanitäre Keramik (MI) Keramische Bodenfliesen (MI) Keramische Wandfliesen (MI) Schleifscheiben und sonstige Schleifkörper (MI) Fensterglas (MI) Sicherheitsglas (MI)</p>	<p>11. — MATERIAUX DE CONSTRUCTION, CERAMIQUE, VERRE</p> <p>11a — Matériaux de construction</p> <p>Pierre, ardoises, marbre, etc. (MC) Plâtre (MI) Chaux et ciment (MI) Agglomérés (MI) Matériaux de construction divers n.d.a. (MI) Briques et tuiles en terre commune (MI) Sanitaires en céramique (MI) Grès du bâtiment, produits céramiques pour l'industrie (MI) Verre plat (MI)</p>	<p>11. — INDUSTRIE DEI MATERIALI DA COSTRUZIONE, VETRO E CERAMICA</p> <p>11a — Materiali da costruzione (compresi il vetro piano e la ceramica)</p> <p>Calce e gesso Calce (MI) Gesso (MI) Laterizi Laterizi da muro (MI) Laterizi da solaio (M) Laterizi da copertura (MI) Cemento e manufatti di cemento Cemento macinato (MI) Manufatti di cemento (MI) Cemento-amianto (MI) Vetro per l'edilizia Vetro piano (MI) Pressati per l'edilizia (M) Ceramica per l'edilizia Piastrille di maiolica e di terraglia (MI) Grès chimico e per fognature (MI) Piastrille di grès (MI) Mosaico ceramico (MI)</p>	<p>11. — MATERIAUX DE CONSTRUCTION, CERAMIQUE, VERRE</p> <p>11a — Matériaux de construction, céramique pour le bâtiment et l'industrie, verre plat</p> <p>Briques pleines (de 0 à 15 % de vide) pour maçonnerie ordinaire (MI) Briques perforées et briques creuses (plus de 15 % de vide) pour maçonnerie ordinaire (MI) Briques de parement à la main (MI) Briques de parement mécaniques (MI) Briques pour planchers préfabriqués (MI) Tuiles (MI) Carreaux de revêtement (grès et faïence) (MI) Carreaux et dalles de pavement (MI) Appareils sanitaires (MI) Tuyaux en grès (MI) Céramique architecturale (MI)</p>



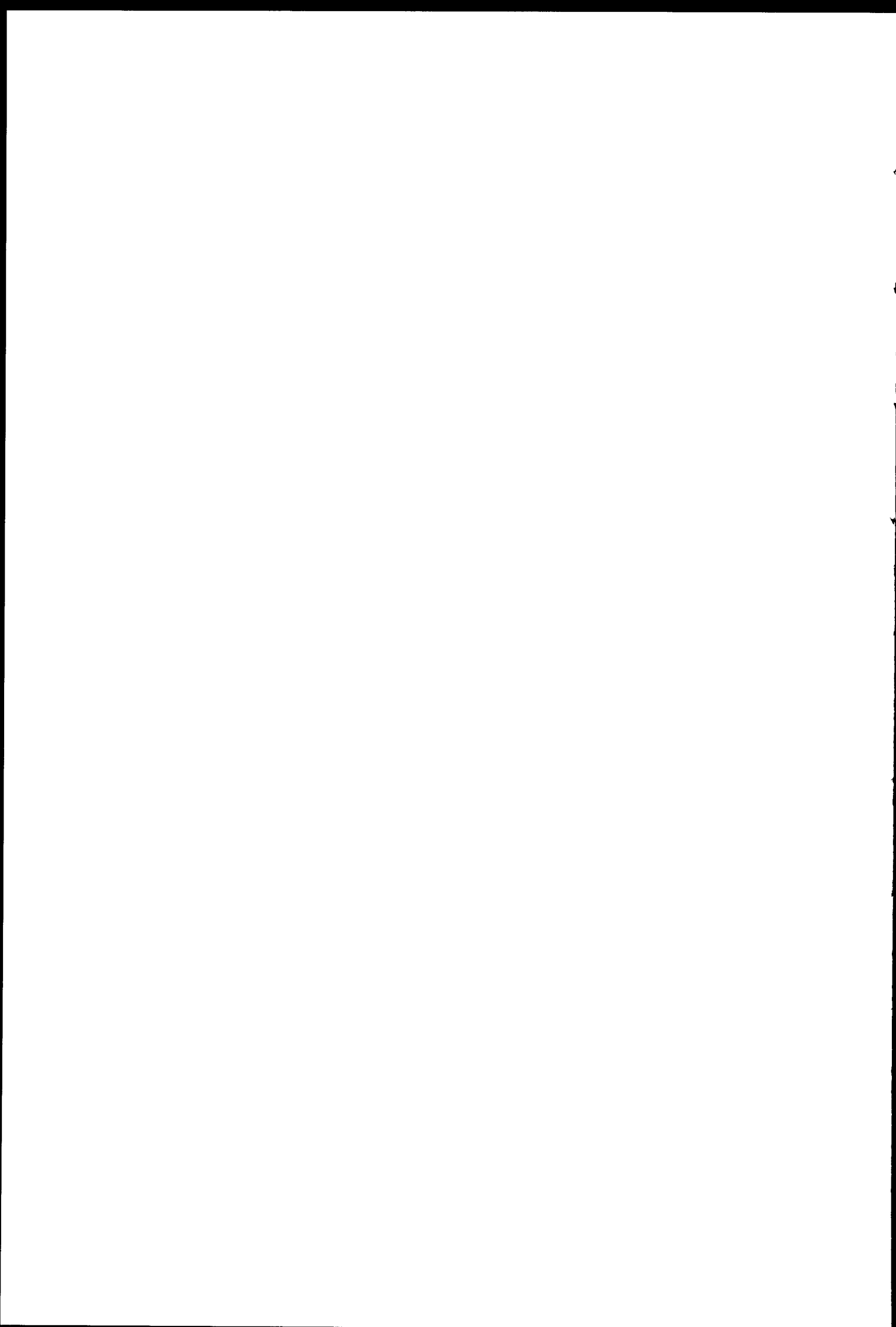
DEUTSCHLAND (BR)	FRANCE	ITALIA	BELGIQUE
<p><b>11b — Porzellan und Hohlglas</b></p> <p>Haushaltsporzellan (MC) Getränkeflaschen (M) Verpackungs- und Medizinglas (C) Wirtschaftsglas (C)</p>	<p><b>11b — Céramique fine et verre creux</b></p> <p>Produits céramiques à usage domestique, porcelaine (C) Verre creux (MC) Verre technique et connexe (MI)</p>	<p><b>11b — Ceramica fina e vetro cavo</b></p> <p>Vetro cavo Bottiglie, bicchieri, flaconi, vasi e simili (produzione automatica e semiautomatica) (MC) Articoli da tavola in vetro bianco (produzione a soffio) (MC) Damigiane e fiaschi (MC) Altri lavori di vetro Articoli per uso tecnico, industriale e scientifico (M) Vetri artistici (muranese e toscano) e conterie (C) Lana e fibra di vetro (MC) Seconde lavorazioni del vetro piano (C) Seconde lavorazioni del vetro cavo (C) Altri lavori in ceramica Porcellane per uso domestico (MC) Porcellane per uso tecnico (chimico ed elettrotecnico) (M) Terraglia forte e dolce, per uso domestico (MC) Articoli igienico-sanitari di terraglia forte e dolce, porcellana e fibreclay (C) Ceramica d'arte (C) Terracotte (stufe in cotto, stoviglie e varie) (C) Refrattari di ogni specie (M) Abrasivi rigidi, flessibili e granulari (MC)</p>	<p><b>11b — Céramique fine et verre creux</b></p>
<p><b>12. — EISEN- UND STAHL-ERZEUGUNG</b></p> <p>Eisenschaffende Industrie (Walzstahlbereich) (M)</p>	<p><b>12. — SIDERURGIE</b></p> <p>Sidérurgie et métallurgie générale à l'exception de la fonderie (M)</p>	<p><b>12. — INDUSTRIA SIDERURGICA</b></p> <p>Ghisa da acciaieria e da fonderia (M) Acciaio grezzo in lingotti e in getti (M) Ferroleghie (M)</p>	<p><b>12. — SIDERURGIE</b></p> <p>Profils lourds (MI) Aciers marchands (M) Tôles de plus de 3 mm (M) Tôles laminées à chaud de moins de 3 mm (M) Tôles laminées à froid de moins de 3 mm (M) Tôle revêtue (M) Fil machine</p>
<p><b>13. — EISEN- UND STAHLBEARBEITUNG EINSCHL. GIESSEREIEN</b></p> <p>Fassondrehteile (M) Gesensschmiedestücke (M) Freiformschmiedestücke (M) Erzeugnisse der Eisen-, Stahl- und Tempergießereien (MI)</p>	<p><b>13. — PREMIERE TRANSFORMATION DE METAUX FERREUX</b></p> <p>1<sup>re</sup> transformation de l'acier: tubes d'acier, tréfilage, étirages, laminages, profilages à froid (M) Grosse forge, gros emboutissage (M) Découpage, décolletage, estampage, forge (M) Fonderie de fonte et d'acier sur modèle (M)</p>	<p><b>13. — INDUSTRIE DELLA TRASFORMAZIONE DEI METALLI FERROSI</b></p> <p>Prime lavorazioni dei metalli ferrosi Profilati (M) Tondi e quadri per tubi (M) Tondi per cemento armato (M) Vergella in rotoli e raddrizzata (M) Fili di ferro e di acciaio (M) Coils (M) Nastri a caldo (M) Lamiere Lamiere grosse (M) Lamiere medie (a caldo e a freddo) (M) Lamiere sottili (a caldo e a freddo) (M) Lamierino magnetico (M) Tubi senza saldatura (M) Seconde lavorazioni dei metalli ferrosi Trafilati a freddo (M) Derivati della lavorazione del filo (M) Bulloneria grezza e simili (M) Nastri a freddo (M) Banda ed altre lamiere stagnate (M) Lamiere zincate e piombate (M) Tubi saldati e simili (M) Stampaggio a caldo delle lamiere di acciaio (M) Fucinati e stampati grezzi (M)</p>	<p><b>13. — PREMIERE TRANSFORMATION DE METAUX FERREUX</b></p> <p>Pièces en acier moulé (M) Pièces en fonte sur modèle et sur album (MI) Pièces en fonte malléable (M) Étirage à froid (M) Feuillards laminés à froid (M) Tréfilerie et clouterie (M) Forge et estampage du fer et de l'acier (M) Profils laminés à froid hors feuillards (M) Tubes (tous types)</p>

DEUTSCHLAND (BR)	FRANCE	ITALIA	BELGIQUE
<p><b>14. — METALLERZEUGNISSE FÜR KONSUMZWECKE</b></p> <p><b>14a — Fahr- und Motorräder</b></p> <p>Fahrräder (C) Motorräder bis 100 ccm (C) Motorroller (C) Mopeds und Mokicks (C)</p> <p><b>14b — Andere Erzeugnisse</b></p> <p>Öfen (C) Kohlenöfen (C) Kohlenherde (C) Gasherde (C) Stahlrohrbetten (C) Emaillegeschirr (C) Aluminiumgeschirr (C) Haushaltsmaschinen (C) Schneidwaren (C) Bestecke und Tafelhilfsgeräte (C)</p> <p><b>15. — METALLERZEUGNISSE FÜR INVESTITIONSZWECKE</b></p> <p>Stahlbauten (I) Dampfkesselbau (I) Behälterbau (I) Rohrleitungsbau (I) Schrauben (M) Bürogeräte (I) Stahlrohrsitzmöbel (ohne Fahrzeugsitze und Schulmöbel) (I) Werkzeuge (ohne Präzisionswerkzeuge) (M) Stahlblecheinrichtungen (I) Schlösser und Beschläge (M) Feinblechpackungen (M) Dekorationsmetallwaren (MI)</p> <p><b>16. — MASCHINENBAU</b></p> <p><b>16a — Landmaschinen</b></p> <p>Maschinen und Geräte zur Bodenbearbeitung (I) Gras- und Heuerntemaschinen (I) Mährescher (I) Maschinen und Geräte für Düngung und Pflanzenschutz (I) Ackerschlepper (I) Fördergebläse (I) Hackfruchtentemaschinen (I)</p> <p><b>16b — Werkzeugmaschinen</b></p> <p>Für spanabhebende Formung (I) Für spanlose Formung (I)</p> <p><b>16c — Motoren, Pumpen und Verdichter</b></p> <p>Dieselmotoren bis 30 PS (I) über 30 — 200 PS (I) über 200—2000 PS (I) Kraftpumpen (I) Straßenfahrbare Verdichter (I)</p>	<p><b>14. — ARTICLES METALLIQUES DE CONSOMMATION (y compris cycles et motocycles)</b></p> <p><b>14a — Cycles et motocycles</b></p> <p>Motocycles, cycles, pièces détachées (C)</p> <p><b>14b — Autres produits</b></p> <p>Armes de chasse (C) Chauffage individuel domestique, poêles, cuisinières à gaz (C) Appareils de cuisine, chauffe-bain, chauffe-eau au gaz (C) Articles de ménage, coutellerie (C) Voitures d'enfants (C)</p> <p><b>15. — MATERIEL D'EQUIPEMENT GENERAL</b></p> <p>Boulonnerie, ressorts, chaînes, outillage à main, etc. (M) Robinetterie forte (MI) Robinetterie non ferreux (M) Atelier mécanique générale (MI) Emballerie générale (M) Emballage et conditionnement métalliques (M) Chaudronnerie (I) Equipement thermique industriel (I) Matériel frigorifique industriel et commercial (I) Matériel d'incendie (I) Constructions métalliques (I) Mobiler métallique (I) Appareils de chauffage central (MI) Sanitaires en fonte (MI) Petits articles métalliques divers (MI)</p> <p><b>16. — MACHINES NON ELECTRIQUES D'EQUIPEMENT</b></p> <p><b>16a — Machines agricoles</b></p> <p>Tracteurs (I) Machines agricoles (I)</p> <p><b>16b — Machines-outils</b></p> <p>Machines-outils (I)</p> <p><b>16c — Moteurs, compresseurs, pompes</b></p> <p>Moteurs, compresseurs, turbines, pompes (I)</p>	<p><b>14. — INDUSTRIE DELLA COSTRUZIONE DI ARTICOLI MECCANICI DI CONSUMO</b></p> <p><b>14a — Cicli, motocicli e accessori</b></p> <p>Cicli, motocicli, parti ed accessori (C)</p> <p><b>14b — Altri prodotti</b></p> <p>Apparecchi termici per uso domestico (C) Scatolame, fustame metallico e prodotti affini (MC) Stoviglie, vasellame, posateria, attrezzi da cucina e accessori casalinghi (C) Altri articoli meccanici di consumo (C + MC)</p> <p><b>15. — INDUSTRIE DELLA COSTRUZIONE DI ATTREZZATURE METALLICHE</b></p> <p>Fonderie di 2a fusione Fonderie di ghisa di 2a fusione (M) Fonderie di metalli non ferrosi di 2a fusione (M) Carpenteria metallica (MC) Mobili e arredi metallici (C) Forni a combustione, caldaie, apparecchi termici per uso industriale (I) Apparecchi igienico-sanitari (MI) Apparecchi per impianti di sollevamento e trasporto; trasmissioni ed organi relativi (MI) Imballaggi metallici (M) Altre attrezzature metalliche (M) Prodotti della meccanica generale (M)</p> <p><b>16. — INDUSTRIE DELLA COSTRUZIONE DI MACCHINE NON ELETTRICHE</b></p> <p><b>16a — Macchine agricole</b></p> <p>Macchine agricole (I) Macchine motrici agricole (I) Macchine per la lavorazione del terreno e coltivazione (I) Macchine da raccolto (I) Macchine per l'industria agraria (enologiche ed olearie) (I)</p> <p><b>16b — Macchine utensili</b></p> <p>Macchine utensili per la lavorazione dei metalli (I) Macchine utensili per la lavorazione del legno, materie plastiche, cuoio e gomma (I) Utensileria per macchine utensili e operatrici (I)</p> <p><b>16c — Macchine motrici non elettriche, compressori, pompe e simili</b></p> <p>Motori e turbine non elettrici (esclusi i motori fatti in serie per moto ed autoveicoli) (I) Compressori, pompe e simili (I)</p>	<p><b>14. — ARTICLES METALLIQUES DE CONSOMMATION (y compris cycles et motocycles)</b></p> <p><b>14a — Cycles et motocycles</b></p> <p>Construction, assemblage de motocyclettes et de scooters (C) Bicyclettes et cyclomoteurs (C) Pièces accessoires pour bicyclettes et cyclomoteurs (C)</p> <p><b>14b — Autres produits</b></p> <p>Articles de ménage en galvanisé (C) Lessiveuses etessoreuses ménagères (C) Poèlerie (C) Emballages métalliques divers (y compris boîtes à conserves) (C)</p> <p><b>15. — MATERIEL D'EQUIPEMENT GENERAL</b></p> <p>Cylindres de laminoirs et pièces en fonte trempée (I) Charpentes y compris ponts (sauf cadres et étançons de mines) (I) Chaudronnerie en acier et chaudières (I) Meubles de bureau (I) Serrurerie et quincaillerie (M) Chauffage central (MI) Fûts et emballages métalliques lourds (I) Boulonnerie (M) Câbles métalliques (MI) Electrodes pour soudures à l'arc (MI) Toiles métalliques (M) Visserie, pitonnerie et rivets (M) Treillis galvanisés et grillages métalliques (M) Robinetterie industrielle et spéciale (M) Robinetterie du bâtiment (MI) Appareils et installations pour la réfrigération (I) Appareils et installations pour le conditionnement d'air (I) Ascenseurs et monte-charge (MI)</p> <p><b>16. — MACHINES NON ELECTRIQUES D'EQUIPEMENT</b></p> <p><b>16a — Machines agricoles</b></p> <p>Machines et appareils agricoles (I)</p> <p><b>16b — Machines-outils</b></p> <p>Machines-outils pour le travail des métaux (I) Machines-outils pour le travail du bois (I)</p> <p><b>16c — Moteurs, compresseurs, pompes</b></p> <p>Machines et outils pneumatiques (I) Pompes hydrauliques (I) Moteurs Diesel (I)</p>

DEUTSCHLAND (BR)	FRANCE	ITALIA	BELGIQUE
<p><b>16d — Textilmaschinen</b>            Spinnereimaschinen (I)            Webereimaschinen (I)            Strick- und Wirkmaschinen (I)            Textilveredelungsmaschinen (I)            Textilmaschinen-Zubehör (I)</p> <p><b>16e — Andere Erzeugnisse</b>            Präzisionswerkzeuge (I)            Wälzlager (I)            Zahnräder für den Fahrzeugbau (MI)            Zahnräder für den Maschinenbau (MI)            Getriebe für den allgemeinen Maschinenbau (MI)            Getriebe für den Fahrzeugbau (M)            Schneckenpressen (I)            Spritzgußmaschinen (I)            Haushaltsnähmaschinen (C)            Gewerbliche Nähmaschinen (C)            Standardschreibmaschinen (I)            Kleinschreibmaschinen (C)            Addiermaschinen (I)            Vierspeziesrechenmaschinen (I)            Beton- und Mörtelmischer (I)            Universalbagger (I)            Straßenwalzen (einschl. Vibrationswalzen) (I)            Straßenbaumaschinen (I)            Erdbaumaschinen (I)            Ziegeleimaschinen und Einrichtungen für Ziegelei-Industrie und feuerfeste Ind. (I)            Feinkeramikmaschinen (I)            Kunststeinmaschinen (I)            Lauf- und Drehkrane (ohne Fahrzeugkrane) (I)            Fahrzeugkrane (I)            Serienhebezeuge (I)            Flurfördermittel (I)            Stetigförderer            Verpackungsmaschinen (I)            Trocknungsanlagen für die chemische Industrie (I)            Trocknungsanlagen für die Textilindustrie (I)            Trocknungsanlagen für die metallverarb. Industrie (I)            NE-Metallarmaturen (I)            Eisen- und Stahlarmaturen (I)            Standardmaschinen für Tischlerei (I)            Standardmaschinen für Sägewerke (I)            Automat. Holzbearbeitungsmaschinen für d. Endfertigung (I)            Papierherstellungs- und -zurichtungsmaschinen (I)            Papierverarbeitungs- und Druckmaschinen (I)</p> <p><b>17. — ELEKTROTECHNISCHE KONSUMGÜTER</b></p> <p>Glühlampen bis 100 Watt (M)            Elektroherde (C)            Elektrowärme-Kleingeräte (C)            Elektr. Küchenmaschinen (C)            Elektr. Staubsauger (C)            Elektr. Haushaltskühlschränke (C)            Radioapparate (C)            Fernsehgeräte (C)            Waschmaschinen mit Hand- oder teilautomat. Steuerung (C)            Waschmaschinen mit automat. oder vollautom. Steuerung (C)            Haushalts-Wäscheschleudern (C)            Schallplatten (C)</p>	<p><b>16d — Machines textiles</b>            Machines pour les industries textiles et connexes (I)</p> <p><b>16e — Autres produits</b>            Turbines, hydrauliques (I)            Matériel de levage et de manutention (M.T.P.S.)            Machines pour les industries alimentaires et les industries chimiques (I)            Machines pour les industries n.d.a. ou s.a.i. (fabrication de la pâte à papier et des cartons, imprimerie, etc.) (I)            Roulements (MI)            Machines de bureau mécaniques (I)</p> <p><b>17. — APPAREILS ELECTRO-MENAGERS RADIO-TELEVISION</b></p> <p>Radiateurs électriques (C)            Matériel de cuisine et chauffe-eau électriques (C)            Appareils électrodomestiques (C)            Matériel frigorifique ménager (C)            Radio et télévision familiale (C)            Machines parlantes, disques (C)</p>	<p><b>16d — Macchine tessili</b>            Macchine e apparecchi per l'industria tessile e del vestiario (escluse macchine da cucire) (I)            Macchine da cucire per uso industriale (I)</p> <p><b>16e — Altri prodotti</b>            Macchine grafiche (I)            Macchine per ufficio (I)            Macchine e apparecchi per l'industria tessile e del vestiario            Altre macchine operatrici (I)            Cuscinetti a rotolamento e loro parti (I)</p> <p><b>17. — INDUSTRIE DELLE COSTRUZIONI ELETTROMECCANICHE PER IL CONSUMO</b></p> <p>Elettrodomestici (C)            Radio-televisione (C)            Macchine da cucire per uso domestico (C)            Altri prodotti elettromeccanici per il consumo (C)</p>	<p><b>16d — Machines textiles</b>            Machines textiles (I)</p> <p><b>16e — Autres produits</b>            Engrenages et réducteurs de vitesse (MI)            Appareils et installations pour industries extractives et connexes (I)            Appareils et installations pour industries alimentaires (I)            Appareils et installations pour industries chimiques (I)            Matériel pour entrepreneurs y compris pelles mécaniques (I)            Matériel pour blanchisserie industrielle (I)            Appareils industriels de levage et de manutention (I)</p> <p><b>17. — APPAREILS ELECTRO-MENAGERS, RADIO-TELEVISION</b></p> <p>Appareils électroménagers (C)            Récepteurs de radio et de télévision et pièces détachées (C)</p>

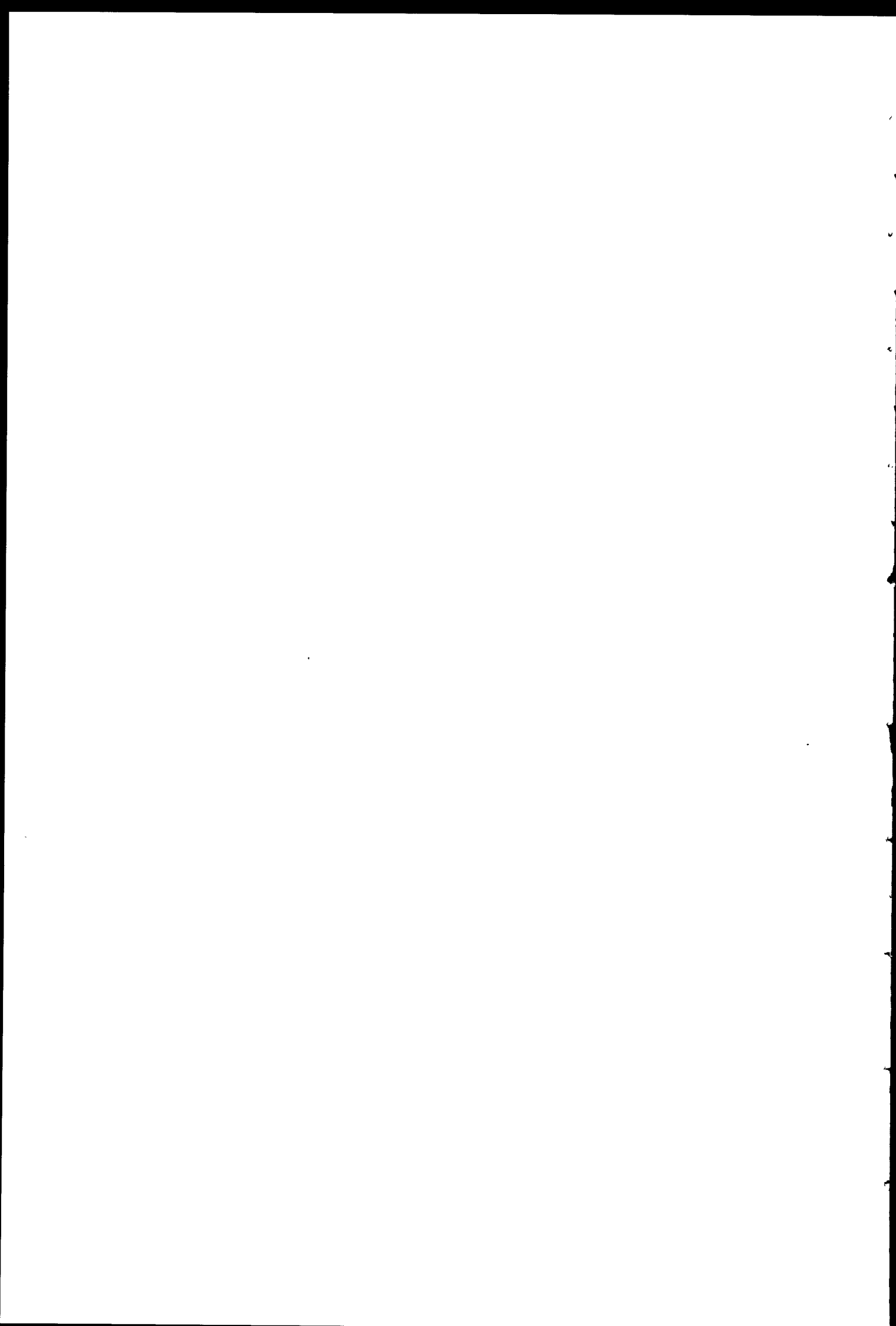
DEUTSCHLAND (BR)	FRANCE	ITALIA	BELGIQUE
<p><b>18. — ELEKTROTECHNISCHE INVESTITIONSGÜTER</b></p> <p>Elektrische Maschinen bis 0,5 kW (I) über 0,5–10 kW (I) über 10–100 kW (I) über 100–1000 kW (I) Trockentransformatoren bis 16 kVA (I) Transformatoren über 16 kVA (I) Akkumulatoren (I) Installationsschalter und Steckvorrichtungen bis 500 V (I) Meßgeräte und Regler (I) Fernmeldegeräte (I) Starkstromkabel (I) Fernmeldekabel und -leitungen (I) Starkstromleitungen (I) Elektromedizinische Geräte (I) Schwachstromtechnische Bauelemente (MI)</p>	<p><b>18. — CONSTRUCTION ELECTRIQUE D'EQUIPEMENT</b></p> <p>Gros matériel électrique (I) Petit appareillage électrique d'installation, matériel d'éclairage, matériel télégraphique et téléphonique (I) Construction électronique (I) Compteurs électriques (I) Machines de bureau électriques et électroniques (I)</p>	<p><b>18. — INDUSTRIE DELLE COSTRUZIONI ELETTROMECCANICHE ED ELETTRONICHE PER L'INVESTIMENTO</b></p> <p>Costruzioni elettromeccaniche Beni strumentali elettromeccanici (macchine, apparecchi e strumenti) (I) Apparecchi di telecomunicazione e affini (MI) Beni strumentali elettronici (macchine, apparecchi e strumenti) (I)</p>	<p><b>18. — CONSTRUCTION ELECTRIQUE D'EQUIPEMENT</b></p> <p>Machines rotatives ne dépassant pas 30 CV ou 30 KVA (M) Machines rotatives de 30 à 100 CV/KVA (I) Gros appareillage industriel et matériel de centrales et « fils et câbles électriques » (I) Télécommunication, signalisation, électronique (MI) Accumulateurs (M) Matériel d'éclairage, armature et ballast (M) Petit matériel électrique d'installation (M)</p>
<p><b>19. — AUTOMOBILINDUSTRIE</b></p> <p><b>19a — Personenkraftwagen</b> Personenkraftwagen (C)</p> <p><b>19b — Nutzfahrzeuge</b> Kombiwagen (I) Lkw bis 4 t zulässiges Gesamtgewicht (I) Lkw über 4 t zulässiges Gesamtgewicht (I) Anhänger und Aufbauten (I)</p> <p><b>19c — Andere Erzeugnisse</b> Kraftfahrzeugteile und -zubehör (MI)</p>	<p><b>19. — INDUSTRIE AUTOMOBILE</b></p> <p><b>19a — Voitures de tourisme</b> Voitures particulières (C) Moteurs et carrosseries de voitures particulières (C)</p> <p><b>19b — Véhicules utilitaires</b> Véhicules utilitaires (I) Moteurs et carrosseries de véhicules utilitaires (I)</p> <p><b>19c — Autres produits</b> Equipement, accessoires, pièces détachées mécaniques et électriques (M)</p>	<p><b>19. — INDUSTRIE DELLA COSTRUZIONE DI AUTOVEICOLI</b></p> <p><b>19a — Autovetture</b> Autovetture (C) Carrozzerie per autovetture (C)</p> <p><b>19b — Autoveicoli industriali e speciali</b> Autoveicoli industriali e speciali (I) Carrozzerie per autoveicoli industriali e speciali (I)</p> <p><b>19c — Altri prodotti</b> Parti e accessori di autoveicoli (MI+MC)</p>	<p><b>19. — INDUSTRIE AUTOMOBILE</b></p> <p><b>19a — Voitures de tourisme</b> Voitures automobiles (C)</p> <p><b>19b — Véhicules utilitaires</b> Véhicules utilitaires (I)</p>
<p><b>20. — LUFTFAHRZEUGBAU, SCHIFFBAU, LOKOMOTIVEN</b></p> <p><b>20a — Schiffbau</b> Tanker (I) Frachter und sonstige Schiffe (I)</p>	<p><b>20. — CONSTRUCTION NAVALE ET AERONAUTIQUE, MATERIEL FERROVIAIRE</b></p> <p><b>20a — Construction navale</b> Construction navale (I)</p> <p><b>20b — Autres produits</b> Matériel ferroviaire de traction mécanique, matériel roulant (I) Locomotives électriques (I) Construction aéronautique (I)</p>	<p><b>20. — INDUSTRIE DELLA COSTRUZIONI DI MATERIALE ROTABILE FERROTRANVIARIO-COSTRUZIONI NAVALI E AERONAUTICHE</b></p> <p><b>20a — Cantieri navali</b> Cantieri navali (I)</p> <p><b>20b — Altri prodotti</b> Materiale rotabile ferro-tramviario Costruzione di elettro ed automotrici ferro-tramviarie locomotive (I) Costruzione di vetture ferroviarie (I) Costruzione di carri ferro-tramviari (I) Riparazione di vetture e carri ferro tramviari (I)</p>	<p><b>20. — CONSTRUCTION NAVALE ET AERONAUTIQUE, MATERIEL FERROVIAIRE</b></p> <p><b>20a — Construction navale</b> Constructions maritimes (I) Constructions fluviales (I) Réparations maritimes (I) Réparations fluviales (I)</p> <p><b>20b — Autres produits</b> Matériel de traction (I) Matériel tracté (I)</p>
<p><b>21. — FEINMECHANIK, OPTIK, UHREN</b></p> <p><b>21a — Feinmechanisch-optische Investitionsgüter</b> Optische Instrumente (I) Feinmechanische Erzeugnisse (Investitionsgüter) (I) Medizinmechanik (I)</p>	<p><b>21. — MECANIQUE DE PRECISION, OPTIQUE, HORLOGERIE</b></p> <p><b>21a — Instruments de précision</b> Optique industrielle (I) Compteurs mécaniques (I) Instruments de contrôle (I) Horlogerie industrielle et appareils de précision (n.d.a.) (I)</p>	<p><b>21. — INDUSTRIE DELLE COSTRUZIONI MECCANICHE DI PRECISIONE — OTTICA E OROLOGERIA</b></p> <p><b>21a — Meccanica di precisione per l'investimento</b> Macchine, apparecchi e strumenti di precisione (I) Altri prodotti meccanici di precisione (I)</p>	<p><b>21. — MECANIQUE DE PRECISION, OPTIQUE, HORLOGERIE</b></p> <p><b>21a — Instruments de précision</b></p>

DEUTSCHLAND (BR)	FRANCE	ITALIA	BELGIQUE
<p><b>21b — Feinmechanisch-optische Konsumgüter</b>            Brillengläser (MC)            Brillenfassungen (MC)            Foto-, Kino- und Projektions-            technik (I)            Großwecker (C)            Armbanduhren (C)            Spielwaren (C)</p>	<p><b>21b — Photographie, lunetterie, horlogerie</b>            Horlogerie familiale, matériel            photographique d'amateur (C)            Jeux, jouets (C)            Articles de sport (C)            Bijouterie, orfèvrerie (C)            Articles de bureau (C)            Bronze d'art, luminaires (C)</p>	<p><b>21b — Ottica e orologeria</b>            Ottica-Apparecchi e strumenti            ottici (C)            Orologeria (C)</p>	<p><b>21b — Photographie, lunetterie, horlogerie</b></p>
<p><b>A. CHEMIEFASERN</b></p>	<p><b>A. PRODUCTION DE FIBRES ARTIFICIELLES ET SYNTHETIQUES</b>            Production de fibres artificielles et synthétiques (MC)</p>	<p><b>A. INDUSTRIA PER LA PRODUZIONE DI FIBRE TESSILI ARTIFICIALI E SINTETICHE</b>            Industrie per la produzione di fibre tessili artificiali e sintetiche (MC)</p>	<p><b>A. PRODUCTION DE FIBRES ARTIFICIELLES ET SYNTHETIQUES</b>            Fabriques de fils continus et de fibres artificielles et synthétiques</p>
<p><b>B. KAUTSCHUK UND ASBEST</b>            Personenwagenreifen (M)            Nutzfahrzeugreifen (M)            Gummiwaren aller Art (ohne Bereifungen) (M)</p>	<p><b>B. CAOUTCHOUC</b>            Fabrication de pneumatiques (M)            Chaussures en caoutchouc (C)            Articles techniques et d'hygiène en caoutchouc (n.d.a.) (M)            Amiante (M)</p>	<p><b>B. INDUSTRIE DELLA GOMMA</b>            Pneumatici e materiale per ricostruzione (M)            Articoli tecnici di gomma (M)            Lastre di gomma per l'edilizia (MI)            Lastre di gomma per calzature (MC)            Altri prodotti della gomma (M)            Calzature di gomma (C)</p>	<p><b>B. CAOUTCHOUC</b></p>
<p><b>C. NE-METALLE</b>            Hütten- und Umschmelzwerke (M)            Halbzeugwerke (M)            Gießereien (M)</p>	<p><b>C. INDUSTRIE DES METAUX NON FERREUX</b>            Production des métaux non ferreux (M)            1<sup>re</sup> transformation des métaux non ferreux (M)            Fonderie des métaux non ferreux (M)</p>	<p><b>C. INDUSTRIA DEI METALLI NON FERROSI</b>            Metalli grezzi (M)            Metalli leggeri (alluminio, magnesio) e leghe, grezzi (M)            Piombo, zinco e leghe, grezzi (M)            Rame e leghe, grezzi (M)            Semilavorati di metalli non ferrosi (M)</p>	<p><b>C. INDUSTRIE DES METAUX NON FERREUX</b>            Transformation de métaux non ferreux</p>



**ANNEXE III**

**Correspondance entre la classification statistique et tarifaire  
pour le commerce international (CST)  
et la nomenclature de l'enquête de conjoncture CEE**





1	—	INDUSTRIE TEXTILE (bonneterie exclue)
CST		
		<b>1a. Laine</b>
262.2		Laines lavées à fond carbonisées, etc., même blanchies ou teintées
262.7		Laine et poils cardés ou peignés, sauf laine peignée en tops
262.8		Laine peignée sous forme de rubans enroulés en boules tops
262.9		Déchets de laine et de poils fins ou grossiers, sauf effilochés
651.2		Fils de laine et de poils
653.2		Tissus de laine ou de poils fins
656.61		Couvertures de laine
		<b>1b. Coton</b>
263.2		Linters de coton
263.4		Coton cardé ou peigné
651.3		Fils de coton écrus non mercerisés, non cond. vente détail
651.4		Fils de coton blanchis teints mercerisés
652.1		Tissus de coton écrus non mercerisés
652.2		Tissus de coton mercerisés blanchis, teints, imprimés, etc.
655.82		Mèches pour lampes réchauds, etc., manchons à incandescence
656.62		Couvertures de coton
		<b>1c. Autres produits</b>
261.2		Déchets de soie, bourre, bourrette et blousses
261.3		Soie grège non moulinée
262.6		Effilochés de laine et de poils
263.3		Déchets et effilochés de coton non peignés ni cardés
265.12		Lin, teillé, peigné autrement, traité non filé
265.13		Etoupes, déchets effilochés de lin
651.1		Soie moulinée et autres fils de soie
651.5		Fils de lin, de chanvre et de ramie
651.63		Fils de fibres synthétiques continues cond. vente détail
651.64		Fils de fibres synthétiques discontinues non cond. vente détail
651.65		Fils de fibres synthétiques discontinues cond. vente détail
651.73		Fils de fibres artificielles continues cond. vente détail
651.74		Fils de fibres artificielles discontinues non cond. vente détail

CST		
651.75		Fils de fibres artificielles discontinues cond. vente détail
651.91		Fils de métal combinés avec fils textiles, etc.
651.92		Fils de jute
651.93		Fils d'autres fibres de textiles végétales
653.1		Tissus de soie
653.3		Tissus de lin, de chanvre, de ramie, sauf velours et peluches
653.4		Tissus de jute, sauf velours et peluches
653.5		Tissus en fibre synthétique
653.6		Tissus en fibre artificielle
653.8		Tissus en fibres de verre
653.9		Tissus n.d.a.
654		Tulles, dentelles, broderies, rubans, articles de passementerie
655.1		Feutres et articles en feutre
655.4		Tissus et feutres caoutchoutés, imprégnés, sauf linoléum
655.5		Tissus élastiques autres que bonneterie
655.6		Câbles, cordages, cordes, ficelles, articles en corde
655.81		Ouates et articles en ouate, tontisses, nœuds, noppes
655.83		Tissus, articles pour usages techniques en textiles
655.9		Articles spéciaux en textile et similaires
656.1		Sacs et sachets d'emballage
656.2		Bâches, voiles d'embarcation, stores d'extérieur, tentes
656.69		Autres couvertures
656.92		Autres articles confectionnés en tissus
657		Couvre-parquets, tapis, tapisserie
899.98		Parachutes

## 2 — HABILLEMENT ET BONNETERIE

### 2a. Bonneterie

653.7		Etoffes de bonneterie non élastique ni caoutchoutée
841.4		Articles d'habillement et accessoires en bonneterie

### 2b. Habillement

613		Pelleteries apprêtées, teintées ou non
655.7		Cloches pour chapeaux
656.91		Linge de lit, de table, etc., rideaux, articles d'ameublement

## CST

- 841.1 Vêtements en textile autres que bonneterie
- 841.2 Accessoires de vêtements, sauf ceux en bonneterie
- 841.3 Vêtements et accessoires en cuir naturel ou artificiel
- 841.5 Chapeaux et feutres de coiffures
- 842 Fourrures, à l'exception des articles de chapellerie
- 899.4 Parapluies, parasols, cannes, leurs parties et garnitures
- 899.52 Boutons, boutons-pression, boutons de manchettes et similaires

## 3 — CUIR ET CHAUSSURES

**3a. Production de cuir**

- 611 Cuir

**3b. Chaussures**

- 612.3 Parties de chaussures
- 851.02 Chaussures à semelles extérieures en cuir, caoutch. ou mat. plast.
- 851.03 Chaussures en bois ou à semelles extérieures en bois ou en liège
- 851.04 Chaussures à semelles extérieures en autres matières
- 851.05 Guêtres, jambières et similaires

**3c. Autres produits**

- 612.1 Articles en cuir à usage technique
- 612.2 Articles sellerie et bourrellerie
- 612.9 Autres ouvrages en cuir
- 831 Articles de voyage, sacs à main et articles similaires

## 4 — BOIS ET LIÈGE

- 243 Bois façonnés ou simplement travaillés
- 244 Liège brut et déchets
- 631 Placage, bois artificiel, autres bois travaillés n.d.a.
- 632 Articles manufacturés en bois n.d.a.
- 633 Articles manufacturés en liège
- 899.2 Articles de vannerie et broserie en toute matière

## 5 — MEUBLES

## CST

- 821.01 Sièges, même transformables en lits et leurs parties
- 821.03 Sommiers, articles de literies et similaires en bois
- 821.09 Autres meubles et leurs parties

## 6 — PRODUCTION ET TRANSFORMATION DU PAPIER

**6a. Production de papier**

- 251 Pâtes à papier et déchets de papier
- 641 Papier et carton

**6b. Transformation de papier**

- 642.1 Sacs, boîtes, autres emballages en papier ou en carton
- 642.2 Articles de correspondance
- 642.9 Articles en pâte à papier, en papier et en carton n.d.a.
- 651.94 Fils de papier

## 7 — IMPRIMERIE

- 642.3 Registres, cahiers, carnets, classeurs, reliures, etc.
- 892 Ouvrages imprimés

## 8 — TRANSFORMATION DE MATIÈRES PLASTIQUES

- 893 Ouvrages et articles en matières plastiques n.d.a.

## 9 — INDUSTRIE CHIMIQUE

**9a. Produits chimiques de base**

- 231.2 Caoutchouc synthétique
- 281.4 Pyrites de fer grillées
- 512 Produits chimiques organiques
- 513 Éléments chimiques, acides, oxydes, sels malogènes inorganiques
- 514 Autres produits chimiques inorganiques
- 515 Matériaux radioactifs et assimilés
- 521 Goudrons minéraux et dérivés chimiques bruts de combustibles

CST	
531	Colorants organiques synthétiques, indigo naturel, laques colorantes
581	Matières plastiques, cellulose régénérée, résines artificielles
	<b>9b. Produits chimiques pour l'industrie et l'agriculture</b>
332.92	Brai de goudron de houille ou d'autres goudrons minéraux
332.93	Coke de brai
411.34	Graisses de suint et dérivés lanolinés
411.35	Degras
431	Huiles et graisses élaborées, cires d'origine animale et végétale
532	Extraits colorants tannants, produits tannants synthétiques
533	Pigments, peintures, vernis et produits assimilés
551	Huiles essentielles et produits aromatiques
561	Engrais manufacturés
571.1	Poudres propulsives, explosifs, munitions
571.2	Mèches, amorces, détonateurs
571.3	Articles de pyrotechnie
599.2	Désinfectants, insecticides, herbicides, etc.
599.53	Caséines, caséinates et autres dérivés des caséines
599.54	Albumines, albuminates et autres dérivés des albumines
599.55	Gélatines et dérivés, colles
599.56	Peptones et autres matières protéiques, poudre de peau
599.57	Dextrines, amidons et féculs solubles ou torréfiés
599.59	Colles préparées n.d.a.
599.6	Produits chimiques à base de matières résiniques et de bois
599.71	Cires artificielles, cires préparées non émulsionnées sans solvant
599.72	Graphite artificiel et colloïdal non en suspension dans l'huile
599.73	Noirs d'origine animale
599.74	Parements préparés, apprêts, préparations pour le mordantage
599.75	Préparations antidétonantes, additifs pour huiles minérales
599.76	Compositions dites accélérateurs de vulcanisation
599.92	Charbons activés, autres matières minérales naturelles activées

CST	
599.93	Ferrocérium et autres alliages pyrophoriques
599.94	Compositions pour le décapage et le soudage des métaux
599.95	Solvants diluants composites pour vernis ou produits similaires
599.97	Catalyseurs composites
599.98	Produits et préparations chimiques n.d.a.
663.1	Meules et articles similaires, pierres à aiguiser ou à polir
667.4	Pierres synthétiques ou reconstituées non serties ni montées
895.95	Cires à cacheter, pâte à base de gélatine pour reproductions graphiques et similaires
899.32	Allumettes
899.33	Articles en matières inflammables
	<b>9c. Produits chimiques de consommation</b>
541	Produits médicaux et pharmaceutiques
553	Parfumerie et produits de beauté
554	Savons, produits d'entretien
599.77	Milieux de cultures pour développement des micro-organismes
599.78	Compositions et charges pour appareils extincteurs
599.91	Pâte à modeler, cires pour articles dentaires
862	Fournitures photographiques et cinématographiques
895.23	Crayons, mines, pastels, fusains, craies
895.91	Encres autres que d'imprimerie
895.94	Rubans encreurs pour machines à écrire, tampons encreurs
899.31	Bougies, chandelles, cierges et articles similaires
	<b>10 — PÉTROLE</b>
332.1	Essence de pétrole
332.2	Pétrole lampant, kérosène, carburacteur, white spirit
332.3	Gas-oils, fuel-oils légers et domestiques
332.4	Fuel-oils lourds résiduels, fuel-oils
332.5	Huiles de graissage, lubrifiants minéraux mélangés
332.6	Vaselines et cires minérales
332.91	Huiles de pétrole et préparations n.d.a.

- 332.94 Coke de pétrole  
 332.95 Bitumes de pétrole et résidus de pétrole n.d.a.  
 332.96 Mélanges bitumineux

## 11 — MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, CÉRAMIQUE, VERRE

### 11a. Matériaux de construction, céramique pour le bâtiment et l'industrie, verre plat

- 276.62 Scories et cendres non métallifères  
 661 Chaux, ciments, ouvrages pour bâtiment, sauf verre ou céramique  
 662 Pièces de construction en matières céramiques  
 663.2 Abrasifs en poudres ou grains appliqués sur tissus et papier, etc.  
 663.4 Mica travaillé, ouvrages mica sur papier ou tissus  
 663.5 Laine minérale, minéraux expansés, matières minérales isolantes n.d.a.  
 663.6 Ouvrages en plâtre, ciment, pierre, charbon, etc.  
 663.7 Produits réfractaires n.d.a.  
 663.9 Ouvrages en matière céramique n.d.a.  
 664.1 Verres en masse, barres, tubes en verre, débris de verre  
 664.4 Verres simplement doucis ou polis sur une ou deux faces  
 664.5 Verres coulés ou laminés non travaillés  
 664.6 Pavés, briques en verre pour construction, verres multicellulaires  
 664.7 Glaces ou verres de sécurité  
 664.8 Miroirs en verre  
 812.2 Eviers, lavabos, bidets, baignoires, en céramique

### 11b. Céramique fine et verre creux

- 651.8 Fils en fibres de verre  
 664.2 Verres d'optique et de lunetteries médicales  
 664.3 Verres étirés ou soufflés dits à vitres non travaillés  
 664.9 Verre n.d.a.  
 665 Verrerie  
 666 Articles en matières céramiques  
 812.41 Verreries d'éclairage, de signalisation et d'optique commune

CST

- 276.68 Poussiers de hauts fourneaux, poussières de gueulards  
 276.69 Autres scories, laitiers et similaires sidérurgiques  
 671.1 Fonte spiegel  
 671.2 Autres fontes  
 671.3 Poudres de fer ou d'acier grenillées, éponnées  
 671.4 Ferromanganèse  
 672.1 Massiaux et masses  
 672.3 Lingots  
 672.5 Blooms, billettes, brames, largets et ébauches de forge  
 672.7 Ebauches en rouleaux pour tôle  
 673 Barres et profilés en fer ou en acier, palplanches incl.  
 674 Grandes plats et tôles  
 675 Feuillards  
 676 Rails et autres éléments de construction de voies ferrées

## 13 — PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX FERREUX

- 672.9 Ebauches pour tubes et tuyaux  
 677 Fils de fer ou d'acier, fils de machine exclus  
 678.1 Tubes et tuyaux en fonte  
 678.2 Tubes et tuyaux en fer ou en acier dits sans soudure  
 678.3 Tubes et tuyaux en fer ou en acier soudés, rivés, etc.  
 679 Ouvrages en fonte et en acier moulé et forgé à l'état brut  
 693.11 Câbles, cordages et similaires en fer ou en acier  
 693.2 Ronces artificielles, torsades en fil ou en feuillard fer ou acier  
 693.31 Toiles, grillages et treillis en fils de fer ou d'acier  
 694.11 Pointes, clous, crampons, appointes, punaises, etc., en fer ou acier  
 698.87 Fils, baguettes, électrodes, etc., pour soudure et métallisation

14 — ARTICLES MÉTALLIQUES DE CONSOMMATION	CST	
		698.84 Cloches, clochettes, sonnettes et similaires non électriques
CST		698.85 Bouchons métalliques, capsules, accessoires pour emballage
14a. Cycles et motocycles		698.86 Plaques indicatrices, chiffres, lettres, enseignes diverses
732.9 Motocycles, vélocipèdes avec moteur auxiliaire et leurs parties	698.86	698.9 Ouvrages non spécifiés en métaux communs
733.1 Vélocipèdes et similaires sans moteur et leurs parties	698.9	711.1 Chaudières à vapeur
733.4 Fauteuils et véhicules similaires avec mécanisme de propulsion	711.1	711.2 Appareils auxiliaires, chaudières à vapeur
14b. Autres produits	715.23	715.23 Appareils aux gaz pour soudage, coupage, trempe
571.4 Munitions de chasse et de sport	719.1	719.1 Machines et appareils pour le chauffage et la production du froid
696 Coutellerie et couverts	719.61	719.61 Calandres et laminoirs autres que pour métaux et verre
697 Articles en métal principalement pour usage domestique	719.63	719.63 Appareils et instruments de pesage, poids
719.4 Machines et appareils non électriques à usage domestique	719.64	719.64 Appareils à projeter, pulvériser, extincteurs
894.1 Voitures pour le transport des enfants et des malades	719.65	719.65 Distributeurs automatiques
894.3 Armes non militaires	719.66	719.66 Matériel fixe de voies ferrées, appareils de signalisation
	719.8	719.8 Machines, appareils et engins mécaniques n.d.a.
15 — MATÉRIEL D'ÉQUIPEMENT GÉNÉRAL	719.92	719.92 Articles de robinetterie et autres organes similaires
678.4 Conduites forcées en acier pour installation hydro-électrique	719.94	719.94 Joints métalloplastiques, jeux ou assortiments de joints
678.5 Accessoires de tuyauteries, raccords, coudes, joints et brides	719.99	719.99 Parties, pièces détachées de mach., d'app. et d'engins mécaniques n.d.a.
691 Construction métallique et parties de construction	812.1	812.1 Appareils de chauffage central non électriques
692 Réservoirs, fûts, récipients métalliques pour stockage et transport	812.3	812.3 Articles d'hygiène en fonte, fer ou acier et leurs parties
693.4 Treillis d'une seule pièce	895.1	895.1 Articles de bureau en métal
694.2 Boulonnerie, visserie		
695 Outillage en métaux communs		
698.1 Serrures, verrous, garnitures, cadenas, ferrures et similaires	16 — MACHINES NON ÉLECTRIQUES D'ÉQUIPEMENT	
698.2 Coffres-forts, compartiments blindés, coffrets de sûreté et similaires	16a. Machines agricoles	
698.4 Ancres, grappins et leurs parties en fer ou acier	712	712 Tracteurs, machines et appareils agricoles
698.5 Epingles, fermoirs pour vêtements	16b. Machines-outils	
698.6 Ressorts et lames de ressorts	715.1	715.1 Machines-outils pour travail des métaux et carbures métalliques
698.81 Chaînettes et leurs parties, en cuivre	715.21	715.21 Convertisseurs, poches de coulée, lingotières
698.82 Tuyaux flexibles en métaux communs	715.22	715.22 Laminoirs, trains de laminoirs et cylindres de laminoirs
698.83 Perles et paillettes métalliques en métaux communs		

## CST

- 719.52 Machines-outils pour le travail du bois, ébonites et similaires  
 719.53 Outils, machines-outils à main, pneumat. ou à moteur non électr. incorp.  
 719.54 Pièces détachées, accessoires pour machines-outils

**16c. Moteurs, compresseurs, pompes**

- 711.3 Machines à vapeur, locomobiles, turbines à vapeur  
 711.6 Turbines à gaz autres que pour l'aviation  
 711.7 Réacteurs nucléaires  
 711.8 Machines motrices n.d.a.  
 719.2 Pompes et centrifuges, sauf écrémeuses

**16d. Machines textiles**

- 717.1 Machines pour industrie textile  
 717.3 Machines à coudre et leurs aiguilles

**16e. Autres produits**

- 698.3 Chaînes et leurs parties en fonte, fer ou acier  
 714.1 Machines à écrire non comptables  
 714.9 Autres machines, appareils de bureau, pièces détachées  
 717.2 Machines pour préparation et travail des cuirs et peaux  
 718 Machines pour autres industries spécialisées  
 719.3 Machines, appareils, chariots de levage et de manutention  
 719.51 Machines-outils pour travail de la pierre et similaires  
 719.62 Machines à emballage, mise en bouteilles, etc.  
 719.7 Roulements de tous genres  
 719.91 Châssis de fonderies, moules et coquilles  
 719.93 Arbres de transmission, manivelles, vilebrequins, paliers, etc.  
 731.63 Cadres et containers  
 733.33 Autres véhicules non automobiles

## 17 — APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS, RADIOS, TÉLÉVISIONS

- 724.1 Appareils de réception pour la télévision  
 724.2 Appareils de réception pour la radio, radio-phonos  
 724.92 Microphones, haut-parleurs, amplificateurs  
 725 Appareils électrodomestiques  
 891.1 Phonographes, appareils d'enregistrement  
 891.2 Supports de son pour enregistrement ou enregistrés  
 891.85 Instruments de musique électromagnétiques et similaires

## 18 — CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE D'ÉQUIPEMENT

## CST

- 714.2 Machines à calculer et similaires avec totalisateur  
 714.3 Machines à statistiques et similaires à cartes perforées  
 722 Machines électriques et appareillage pour coupure  
 723 Fils, câbles, isolateurs, etc., pour distribution d'électricité  
 724.91 Appareils électriques pour téléphonies et télégraphies par fils  
 724.99 Appareils n.d.a. de transmission, émission, radiodétection, etc.  
 726 Appareils d'électricité médicale et de radiologie  
 729.1 Piles et accumulateurs  
 729.2 Lampes et tubes électriques à incandescence ou à décharge  
 729.3 Lampes, tubes et valves électroniques cathodiques, etc., transistors  
 729.5 Appareils électriques de mesure, de contrôle, etc.  
 729.6 Outils, machines-outils électromécaniques pour emploi à main  
 729.7 Accélérateurs de particules  
 729.9 Autres machines et appareils électriques  
 812.42 Appareils d'éclairage, lampisteries, lustres en métaux communs  
 812.43 Lampes électriques portatives

## 19 — INDUSTRIE AUTOMOBILE

**19a. Voitures de tourisme**

- 732.1 Automobiles pour transport de personnes, sauf en commun  
 732.6 Châssis des types pour automobiles transport de personnes, sauf en commun

**19b. Véhicules utilitaires**

- 732.2 Automobiles pour le transport en commun des personnes  
 732.3 Automobiles pour le transport des marchandises et transports spécialisés  
 732.4 Automobiles à usages spéciaux  
 732.5 Tracteurs pour semi-remorques

**19c. Autres produits**

- 729.4 Appareils électriques pour véhicules  
 732.7 Châssis pour autobus, camions, camionnettes, tracteurs

- CST
- 732.8 Parties et pièces détachées de véhicules automobiles routiers
  - 733.31 Remorques pour camping
  - 733.32 Autres remorques

20 — CONSTRUCTION NAVALE ET AÉRONAUTIQUE, MATÉRIEL FERROVIAIRE

**20a. Construction navale**

- 735.3 Bateaux pour navigation maritime et intérieure, sauf de guerre
- 735.8 Bateaux à dépecer
- 735.9 Autres bateaux

**20b. Autres produits**

- 711.4 Moteurs, propulseurs à réaction pour aviation
- 731.1 Locomotives et locotracteurs à vapeur
- 731.2 Locomotives et locotracteurs électriques
- 731.3 Autres locomotives et locotracteurs
- 731.4 Automotrices et draines à moteur
- 731.5 Voitures à voyageurs, fourgons et similaires pour voies ferrées
- 731.61 Wagons ateliers, wagons grues, etc., pour voies ferrées
- 731.62 Wagons et wagonnets pour le transport sur rail des marchandises
- 731.7 Parties et pièces détachées de véhicules pour voies ferrées
- 734 Aéronefs

21 — MÉCANIQUES DE PRÉCISION, OPTIQUE, HORLOGERIE

**21a. Instruments de précision**

- 821.02 Mobilier médico-chirurgical
- 861.1 Lentilles, prismes, miroirs et autres éléments d'optique
- 861.3 Jumelles, microscopes et autres instruments d'optique
- 861.51 Appareils cinématographiques pour films de 16 mm ou plus
- 861.7 Instruments et appareils médicaux n.d.a.
- 861.8 Compteurs non électriques, pièces détachées n.d.a.
- 861.9 Instruments scientifiques de contrôle, de mesure et de régulation, etc.

CST

**21b. Photographie, lunetterie, horlogerie**

- 861.2 Lunettes, lorgnons, similaires et leurs montures
- 861.4 Appareils photographiques, flashes
- 861.52 Appareils cinématographiques pour films de moins de 16 mm
- 861.6 Appareils et matériel photo-cinématographique n.d.a.
- 864 Horlogerie
- 897 Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie

A — PRODUCTION DE FIBRES ARTIFICIELLES ET SYNTHÉTIQUES

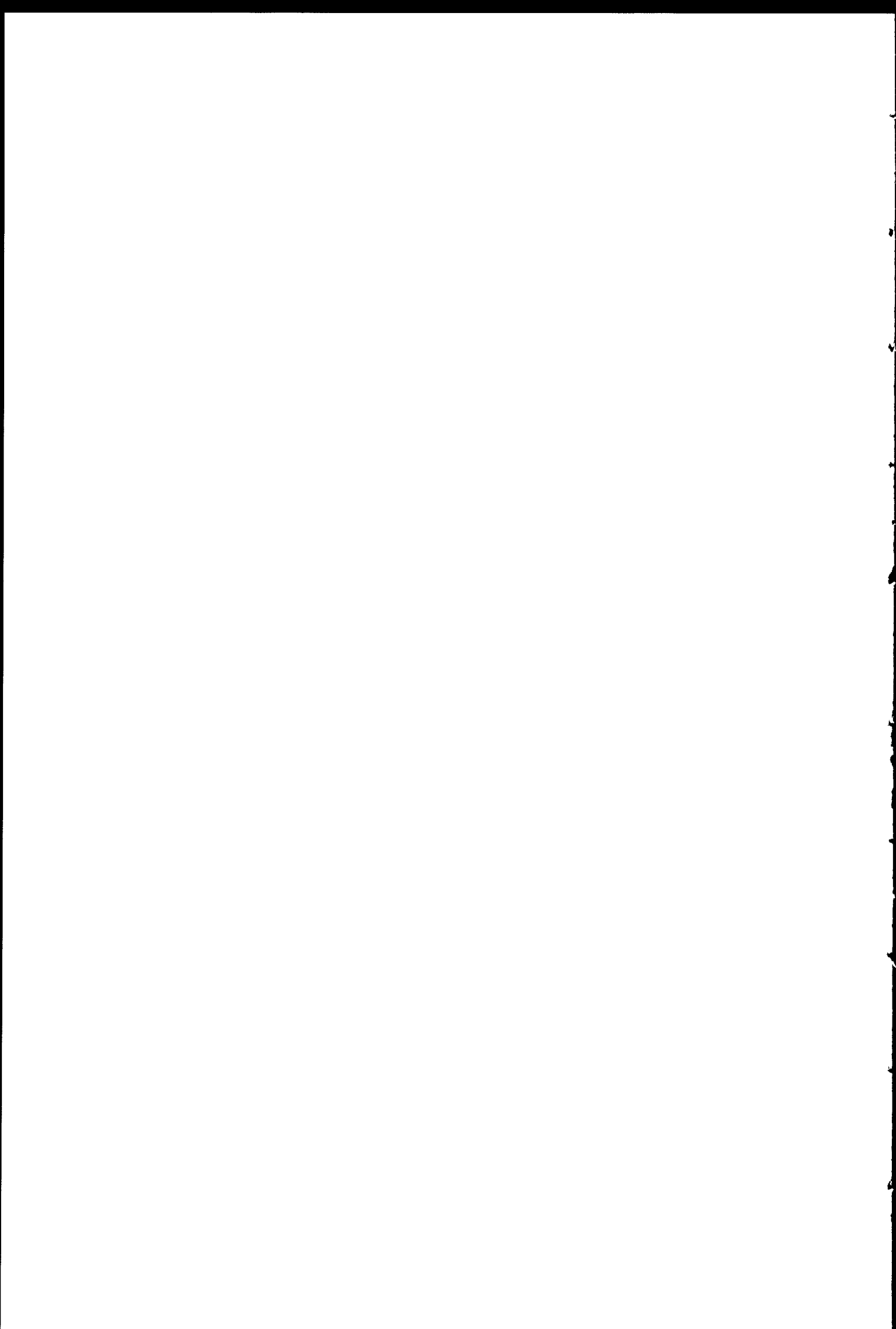
- 266 Fibres textiles synthétiques et artificielles discontinues
- 651.61 Fils de fibres synthétiques continues non cond. vente détail
- 651.62 Monofil, lame et similaires, imitation catgut synthétique
- 651.71 Fils de fibres artificielles continues non cond. vente détail
- 651.72 Monofil, lames et similaires, imitations catgut artificiels

B — CAOUTCHOUC

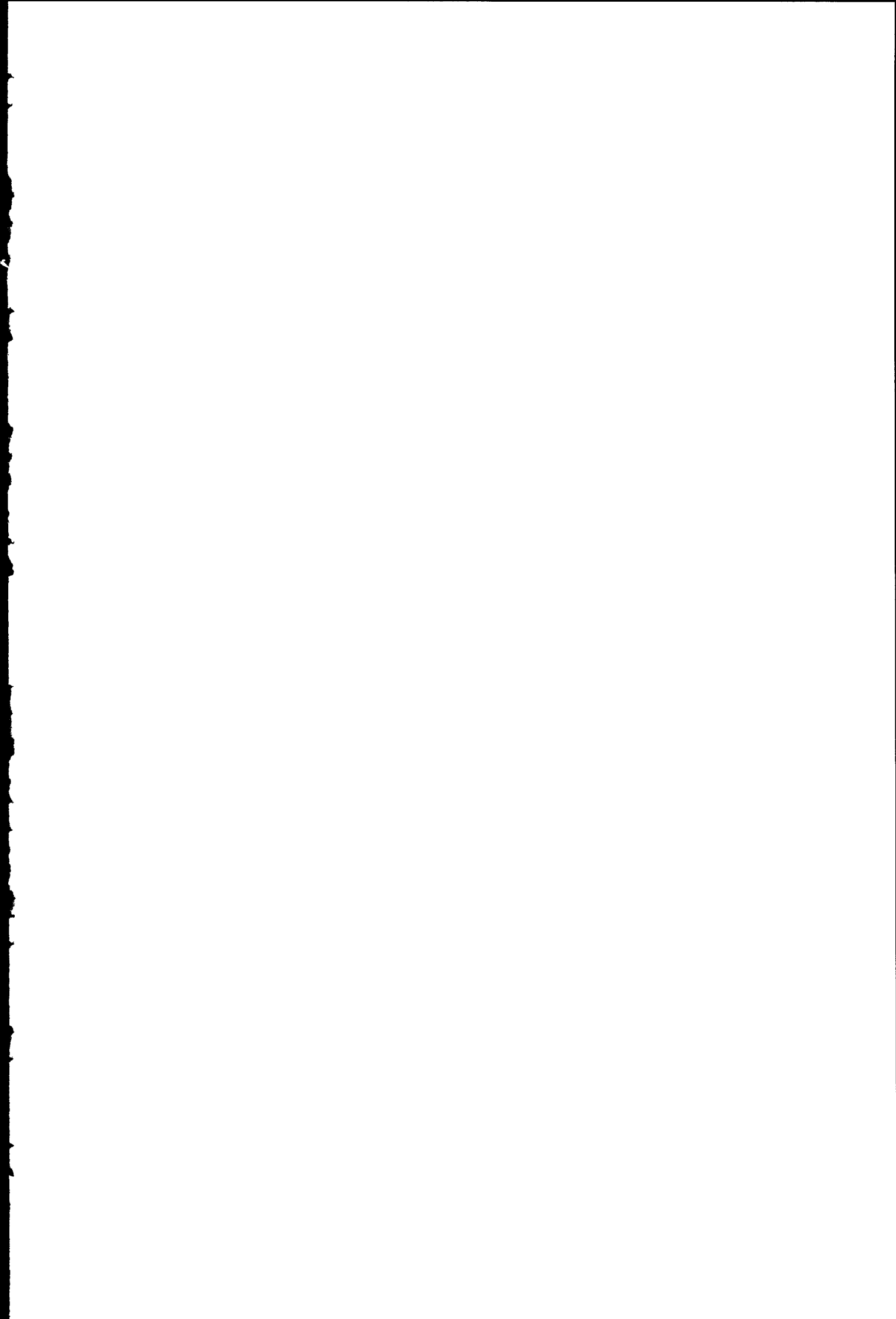
- 231.3 Caoutchouc régénéré
- 621 Demi-produits en caoutchouc
- 629 Articles manufacturés en caoutchouc n.d.a.
- 663.8 Ouvrages en amiante
- 841.6 Vêtements, gants et accessoires du vêtement en caoutchouc
- 851.01 Chaussures à semelles extérieures et dessus en caoutchouc

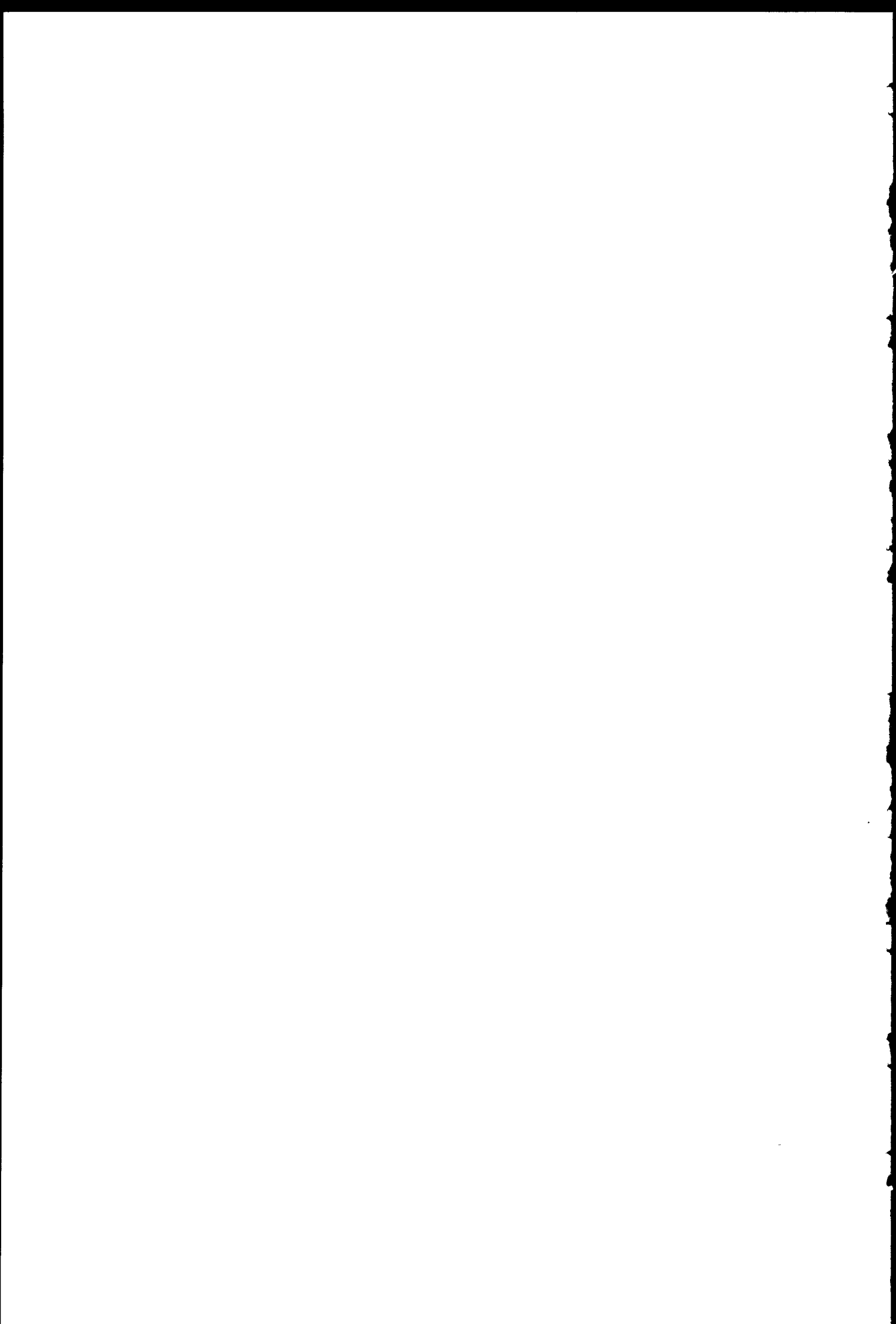
C — INDUSTRIE DES MÉTAUX NON FERREUX

- 283.12 Mattes de cuivre
- 283.22 Mattes de nickel, speiss et similaires
- 284.08 Poussière de zinc, poudre bleue
- 671.5 Autres ferro-alliages
- 68 Métaux non ferreux
- 693.12 Câbles, cordages et similaires en cuivre
- 693.13 Câbles, cordages et similaires en aluminium
- 693.32 Toiles métalliques, grillages et treillis en fils de cuivre
- 693.33 Toiles métalliques, grillages et treillis en fils d'aluminium
- 694.12 Pointes, clous, crampons, appointes, punaises en cuivre









## BUREAUX DE VENTE

### FRANCE

*Service de vente en France des publications  
des Communautés européennes*  
26, rue Desaix  
75 Paris-15<sup>e</sup>  
CCP 23-96

### BELGIQUE

*Moniteur belge – Belgisch Staatsblad*  
40, rue de Louvain – Leuvenseweg 40  
Bruxelles 1 – Brussel 1  
CCP 50-80

*Sous-dépôt :*  
*Librairie européenne – Europese Boekhandel*  
244, rue de la Loi – Wetstraat 244  
Bruxelles 4 – Brussel 4

### GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

*Office central de vente des publications  
des Communautés européennes*  
9, rue Goethe  
Luxembourg  
CCP 191-90

### ALLEMAGNE (RF)

*Verlag Bundesanzeiger*  
5000 Köln 1 – Postfach  
(Fernschreiber : Anzeiger Bonn 08 882 595)  
Postscheckkonto 834 00 Köln

### ITALIE

*Libreria dello Stato*  
Piazza G. Verdi 10  
Roma  
CCP 1/2640

*Agenzie :*  
Roma – Via del Tritone 61/A e 61/B  
Roma – Via XX Settembre  
(Palazzo Ministero delle Finanze)  
Milano – Galleria Vittorio Emanuele 3  
Napoli – Via Chiaia 5  
Firenze – Via Cavour 46/r

### PAYS-BAS

*Staatsdrukkerij- en uitgeverijbedrijf*  
Christoffel Plantijnstraat  
Den Haag  
Giro 425300

### GRANDE-BRETAGNE ET COMMONWEALTH

*H.M. Stationery Office*  
P.O. Box 569  
Londón S.E. 1

### ETATS-UNIS D'AMERIQUE

*European Community Information Service*  
808 Farragut Building  
900-17th Street, N.W.  
Washington, D.C., 20006

### IRLANDE

*Stationery Office*  
Beggars Bush  
Dublin 4

### SUISSE

*Librairie Payot*  
6, rue Grenus  
1211 Genève  
CCP 12-236 Genève

### SUEDE

*Librairie C. E. Fritze*  
2, Fredsgatan  
Stockholm 16  
Post Giro 193, Bank Giro 73/4015

### ESPAGNE

*Libreria Mundi-Prensa*  
Castello, 37  
Madrid 1  
Bancos de Bilbao, Hispano Americano  
Central y Español de Crédito

### AUTRES PAYS

*Office central de vente des publications  
des Communautés européennes*  
2, place de Metz  
Luxembourg  
CCP 191-90

SERVICES DES PUBLICATIONS DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES  
8198\*/1/1967/5

---

FF 5,-	FB 50,-	DM 4,-	Lit. 620,-	Fl. 3,60	£0.7.6	\$1.00
--------	---------	--------	------------	----------	--------	--------

---